This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

UC-NRLF
$B 139 532

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

LIBRAIRIE E. DROZ
LIVRES D'ÉRUDITION
HISTOIRE LITTÉRAIRE
PHILOLOGIE
rue Verdaine, GENÈVE

24.

POÉSIES DIVERSES

ATTRIBUÉES

A

MOLIÈRE

OU POUVANT LUI ÊTRE ATTRIBUÉES

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

PAR

P. L. JACOB, BIBLIOPHILE

PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
PASSAGE CHOISEUL, 47

M.DCCC.LXIX

24.

POÉSIES DIVERSES

ATTRIBUÉES

A

MOLIÈRE

OU POUVANT LUI ÊTRE ATTRIBUÉES

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

PAR

P. L. JACOB, BIBLIOPHILE

PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
PASSAGE CHOISEUL, 47

M.DCCC.LXIX

là, preſque à l'aventure, tant de pages charmantes, tant de caprices étincelants, tant de critiques ingénieuſes, tant de bijoux, tant de pierreries; de cette plume infatigable qui, à l'heure où je parle, répand, éparpille ſes tréſors dans les champs vagues et inconnus de l'Anonyme?

Votre éditeur de l'année 1900 ou 2000 ſera, mon ami, ce que je ferais mieux que lui, ſi j'étais appelé, en cet an de grâce 1868, à former la collection de vos œuvres complètes. Il ne ſe bornera pas à réunir les écrits que vous avez ſignés & qui ont paru ſous la garantie de votre nom illuſtre : il cherchera, n'en doutons pas, à raſſembler autant que poſſible une partie des excellents morceaux détachés, que vous avez jetés, égarés, d'une main inſouciante, & ſans les ſigner, dans une foule de journaux, de revues, de recueils & de feuilles volantes, plus ou moins éphémères, plus ou moins diſparus & oubliés, où ils ſont enfouis à jamais comme la perle au fond des mers.

Mais il n'eſt pas aiſé, à quarante ou cent ans de diſtance, de découvrir, dans le dédale, dans les catacombes des vieux livres & des vieux journaux, l'œuvre ignorée d'un auteur en renom. Il faut une étude longue & patiente des ouvrages connus de cet auteur; il faut auſſi étudier ſon caractère perſonnel, les qualités intimes de ſon talent, même & ſurtout les moindres circonſtances de ſa vie; il faut, en un mot, avoir vécu avec lui, en vivant avec ſes livres. Alors, il eſt permis de conſtater, à des indices certains, à des apparences ſignificatives, que tel ouvrage qu'il n'a pas ſigné,

qu'il n'a pas avoué, par quelque cauſe que ce ſoit, eſt bien de lui & ne peut être que de lui.

Voilà ce que j'ai fait, mon ami, pour un grand nombre d'anciens poëtes, comme pour pluſieurs écrivains modernes, comme pour vous, que j'ai ſuivi pas à pas, de près ou de loin, depuis quarante ans, grand Dieu! dans la vie littéraire. Vous ne jugerez pas étrange que j'aie ainſi, glanant & grappillant ſur les coteaux de notre Parnaſſe français, ajouté deux gros volumes de pièces inédites ou non encore recueillies aux œuvres de notre bon & grand La Fontaine[1]*; vous croirez ſans peine que j'aie pu, par le même procédé d'inveſtigation & d'enquête, à travers les décombres imprimés ou manuſcrits du* XVIII*e ſiècle, ramaſſer pièce à pièce de quoi groſſir de deux ou trois volumes les poéſies de Voltaire, & d'un volume entier les œuvres de J.-B. Rouſſeau, que notre époque, révolutionnaire en toute choſe, s'eſt aviſée de détrôner & d'envoyer aux gémonies.*

Tenez-moi pour un maniaque, & dites que les ma-

---

[1] Je croyais bien en avoir fini avec La Fontaine, & j'avais écrit, à la fin de mes deux volumes de rogatons : *ne varietur;* mais voici que je découvre une édition des *Contes*, inconnue à tous les bibliographes, édition imprimée ſubrepticement, ſans doute à Lyon, après que le lieutenant de police eut refuſé un nouveau privilége pour l'impreſſion de la 4e partie de ces *Contes*, accuſés de libertinage, & cette édition, *rara avis*, renferme pluſieurs contes qui n'ont été ſignalés ni recueillis par perſonne !

niaques ſont à moitié fous : je vous annonce que, pendant vingt ans & davantage, j'ai été préoccupé de l'idée de compléter ou d'augmenter les œuvres de Molière, en y ajoutant les poéſies diverſes qu'il a dû compoſer ou qui du moins pourraient lui être attribuées.

Ne faites pas trop l'étonné, je vous en prie, & ne m'accuſez pas d'être un rêveur, comme l'ont fait, comme le feront encore certains critiquailleurs, qui ne pardonnent pas à quiconque eſt coupable de poſſéder plus de ſavoir, plus d'eſprit & plus de réputation qu'ils n'en auront jamais. Ces critiquailleurs, vous les voyez naître & mourir ſous vos pieds depuis un quart de ſiècle, & vous ne daignez pas même leur donner le coup de grâce en les frappant d'un coup de plume. Ne ſoyez donc pas ſurpris des découvertes que j'ai pu faire au profit des œuvres de nos grands écrivains, en fouillant les archives du paſſé littéraire, quand je vous apprendrai que j'ai formé également une collection conſidérable des écrits anonymes que vous avez publiés, principalement à l'époque de votre glorieuſe entrée dans la carrière des lettres, & dont votre mémoire, j'en ſuis ſûr, ne fournirait pas même un vague & pâle ſouvenir. Ce ſont là deux ou trois volumes au moins, compoſés de fragments épars, qui ſont bien dignes d'enrichir vos œuvres complètes.

Savez-vous comment le grand Céſar Scaliger avait baptiſé les chercheurs & les collecteurs de mon eſpèce? Il les appelait des chiffonniers, *&, tout en ſe moquant un peu de leur manie épluchеuſe & ramaſ-*

ſeuſe, il leur tenait compte des ſervices qu'ils rendent aux lettres & aux littérateurs.

J'en reviens, s'il vous plaît, à Molière. On y revient toujours avec le même plaiſir.

J'avais été frappé, il y a longtemps, des habitudes de la ſociété littéraire au XVII*e ſiècle, de cette ſociété que ſi peu de nos contemporains fréquentent & que ſi peu ont entrevue. J'y avais rencontré les poëtes de haſard ou de profeſſion, compoſant, improviſant des vers de circonſtance, les laiſſant courir manuſcrits & ſe perdre dans les mains de leurs amis. Ces poéſies, la plupart ſans nom, paſſaient de bouche en bouche & allaient faire l'amuſement ordinaire de ce qui conſtituait la ſociété polie, alors que tout le monde aimait les vers & ſe mêlait d'en rimer. Quand les vers étaient jolis, malins, bien tournés, on les ſavait par cœur, on les conſervait dans des recueils; mais, ce dont on ſe ſouciait le moins, c'était d'en connaître l'auteur. De là tant de recueils, manuſcrits comme celui de Conrart, imprimés comme celui de Sercy, dans leſquels tant de poéſies exquiſes ſont & doivent reſter éternellement anonymes.*

Parmi ces poéſies, il en eſt peu qui portent des noms d'auteurs; il y en a davantage qui ſont ſignées de leurs initiales; il y en a beaucoup plus qui n'offrent aucune initiale, aucun nom. C'eſt donc parmi ces poéſies que j'ai cherché à retrouver, à reconnaître la part de chacun: ceci eſt à vous, Corneille; ceci à vous, Racine; à vous, La Fontaine; à vous, Molière!

Il eſt inconteſtable, il eſt prouvé que Molière, notam-

ment dans les années vagabondes de ſa jeuneſſe aventureuſe, avait fait beaucoup de vers. Ces vers, que ſont-ils devenus? Où ſont-ils? Comment les découvrir, les deviner, entre mille? Telle a été, vous dirai-je, ma préoccupation, & c'eſt pour cela ſeul que j'ai feuilleté & refeuilleté bien des livres & bien des manuſcrits depuis vingt-cinq ans. Lorſque Boileau Despréaux écrivit ſa fameuſe épître à Molière, où il le félicite ſur ſa facilité à trouver la rime, cette épître ne s'adreſſait pas ſeulement à l'auteur dramatique; elle s'adreſſait auſſi au poëte, auteur de chanſons galantes que Lully mettait en muſique, auteur de ſonnets d'apparat que l'uſage ordonnait d'offrir aux perſonnages éminents dont il fallait obtenir les bonnes grâces & réclamer la protection, auteur de poéſies amoureuſes que l'ancien amant de Madeleine Bejart, le mari d'Armande Grefinde, l'adorateur de la de Brie & de la Duparc, n'était jamais en peine de mettre au ſervice de ſes tendres ſentiments ou de ſes galanteries.

*Depuis l'édition de Molière, donnée par Bret, il y a près de cent ans, édition faite avec ſoin & qui avait ſemblé longtemps définitive, on n'avait trouvé à joindre aux éditions nouvelles, plus correctes, plus ſoignées, plus complètes que celle de 1773, on n'avait trouvé qu'un ſonnet en bouts rimés, qui figure, on ne ſait pourquoi, dans une édition originale d'*Amphitryon; *un ſonnet à La Mothe Le Vayer, ſur la mort de ſon fils, tiré des recueils manuſcrits de Conrart; un autre ſonnet ſur la rédemption des Captifs, gravé au bas d'une eſtampe de Chauveau, & enfin une odelette ou*

chanſon, qui porte la ſignature de Molière dans un recueil imprimé de poéſies diverſes [1].

C'était peu; ce n'était pas aſſez, & quoique Molière eût utiliſé, pour remplir ſes intermèdes & les prologues de ſes comédies, un grand nombre de petites pièces, de chanſons & d'airs, qu'il avait dans ſon portefeuille, je me ſuis fait fort de lui reſtituer d'autres poéſies fugitives (leur nom dit ce qu'elles étaient), qui furent conſervées en manuſcrit ou imprimées de ſon temps, avec ſon nom ou avec ſon initiale & ſouvent ſans aucune ſignature. Il en eſt quelques-unes, comme, par exemple, les ſtances irrégulières ſur les victoires du roi en 1667, qui ſont bien de lui, inconteſtablement de lui; il en eſt d'autres qui, ſoit à cauſe du ſujet, ſoit à cauſe de la forme & de la manière, nous paraiſſent être également de lui; enfin, il en eſt que nous propoſons de lui attribuer, ſans nous acharner, toutefois, à maintenir cette attribution. Caveant conſules.

Il faut lire attentivement ce petit livre, pour ſe rendre compte des procédés de critique & d'examen, que nous avons mis en œuvre, dans la recherche des poéſies attribuées ou attribuables à Molière. Ainſi, une pièce, ſignée M. dans le recueil de Sercy, & qui

---

[1] « Il eſt certain, dit M. Ludovic Lalanne dans un article très-judicieux de la *Correſpondance littéraire* (tome V, page 18), il eſt certain, d'après la manière dont il (Molière) ſavait tourner le petit vers, le madrigal & la chanſon, que le chapitre de ſes poéſies diverſes devrait être bien plus conſidérable. »

n'eſt pas de Malleville, ni de Maucroix, ni de Montreuil, &c., a bien des chances d'être de Molière, pourvu que le genre, le ſtyle, le goût & le ragoût ſemblent d'accord avec cette attribution raiſonnée. Vous en jugerez, mon ami; le public en jugera, j'entends le public des raretés, des ſingularités, des curioſités littéraires, ce public qui ne fait jamais foule, mais qui a ſouvent une voix plus autoriſée que celle de tous les échos des boulevards de Paris. Ce ſont les boulevards, bon Dieu! qui ſont aujourd'hui la loi & les prophètes : Et nunc, reges, erudimini.

Quelle que ſoit votre opinion ſur mon petit livre moliérien, ou moliéreſque, ou moliéromane, votre opinion, mon vieil ami, qui entraîne tant d'opinions & qui fait celle de la grande critique littéraire, vous me rendrez du moins cette juſtice que je n'ai été dirigé, dans mon travail de patience & de chiffonnerie, *que par un noble & fervent amour des lettres, cet amour qui ſurvit à tous les autres, & qui quelquefois redouble de chaleur & de dévouement au milieu des glaces & des déſenchantements de la vieilleſſe.*

A vous de cœur,

PAUL LACROIX
(bibliophile Jacob).

Au Tréport, 15 ſeptembre 1868.

POÉSIES DIVERSES

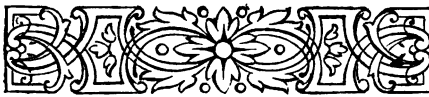

ODE

(1645 ?)

Cette ode est imprimée avec l'initiale M. dans le t. II du *Recueil de Sercy*, p. 66. Le tour leſte & galant de cette pièce épigrammatique n'eſt nullement indigne de Molière. Il eſt impoſſible de ne pas ſe rappeler, après avoir lu les précieuſes *Recherches ſur Molière*, par M. Eud. Soulié, que Molière avait engagé ſa ſignature & tout ce qu'il poſſédait pour emprunter de l'argent deſtiné à ſoutenir l'*Illuſtre-Théâtre* & les comédiennes; on le voit, par un acte du 31 mars 1644, dépoſer chez une marchande deux rubans en broderie d'or & d'argent, comme nantiſſement d'une ſomme de 291 livres tournois. Il y a loin de là, ſans doute,

à une avance de dix mille francs; mais les rubans en broderie d'or & d'argent avaient pu le conduire tout droit à mille écus de point de Gênes. En tous cas, il fut empriſonné pour dettes. Nous ſommes donc tenté de regarder cette ode à Philis, comme une boutade d'amant ruiné & diſgracié.

Beauté, pour qui je meurs d'amour,
Songez à ſoulager mes peines,
Ou, du moins, à me rendre un jour
Pour mille écus de point de Gênes.

Je fais ce que vous méritez,
Mais, quoique je ne ſois pas chiche,
Pour acheter des cruautés,
Je ne me ſens pas aſſez riche.

Vous ſavez que votre laquais
Et votre petite ſuivante
Ont fait près de moi tant d'acquets,
Qu'ils mettent de l'argent à rente.

Vous ſavez qu'étant indigent,
Et voulant toutefois vous plaire,
Afin de trouver de l'argent,
J'ai couru cent fois le notaire.

Que mon ſort vous faſſe pitié :
Trouvez bon que je vous demande
Ou mon bien, ou votre amitié,
Dans une misère si grande.

Mes cris vous font indifférents;
Vous n'avez point de syndérèse;
Philis, pour mes dix mille francs,
Souffrez au moins que je vous baise!

ÉLÉGIE

POUR UNE COQUETTE

(1646)

Cette épître eſt imprimée dans le *Nouveau Recueil des bons vers de ce tems* (Paris, Cardin Beſongne, 1646, in-8, p. 78 & suiv.), où le nom de Molière, qui était alors comédien de l'*Illuſtre-Théâtre*, a paru pour la première fois. Voy. p. 15, les Stances à monſeigneur le duc de Guise, *ſur les préſents qu'il a faits de ſes habits aux Comédiens de toutes les Troupes*. Ce ne ſerait pas là un motif suffiſant pour attribuer cette pièce à Molière, mais il suffit de la lire avec ſoin, pour y retrouver en germe le caractère & le mouvement de ſon ſtyle, avec des vers & des tournures de phraſes qui ont reparu depuis dans ſes comédies. Il exiſte, en effet, des rapports frappants entre l'*Élégie pour une Coquette* et quelques paſſages du *Miſanthrope*. Cette élégie a été réimprimée depuis, avec des changements & des coupures, dans un autre recueil auquel Molière a eu part, et qui fut du moins préparé, vers 1660, par ſon ami Richelet; ce recueil, que la diſgrâce de Fouquet

empêcha de paraître, ne fut publié qu'en 1664, sous ce titre : *Les Plaifirs de la Poéfie galante, gaillarde et amoureufe* (f. n. de lieu ni de librairie, & f. d., in-12 de 4 feuill. prélim. et 303 pag.). Ce volume renferme des vers fignés de La Fontaine, de P. Corneille, de Saint-Gilles, de Furetière, de Bachaumont, de Benferade, &c., & plufieurs pièces anonymes qu'on peut attribuer à Molière. L'*Élégie pour une Coquette* préfente, il eft vrai, des traces de mauvais goût & d'exagération, mais en revanche on y remarque d'excellents vers, tout à fait dignes de Molière.

BELISE, je fais bien que le Ciel favorable
A joint à vos beautés un efprit adorable,
Qui ne pouvoit loger au monde dignement,
Que dans un fi beau corps ou dans le firmament.
Je fais que la Nature & les dieux avec elle
Ne font plus rien de beau que fur votre modèle,
Et qu'ils fe prifent moins d'avoir bâti les cieux,
Que d'avoir achevé l'ouvrage de vos yeux :
Car, enfin je l'avoue, et dedans ma colère,
Malgré moi je le dis, fans deffein de vous plaire,
Le foleil ne voit rien deffus ni deffous l'air
Qui puiffe aucunement vos beautés égaler [1],

[1] La variante que nous offre le recueil des *Plaifirs de la Poéfie galante* mérite d'être citée :
Ne voit point de beauté qui vous puiffe égaler.

Et n'en verra jamais, quoiqu'il tourne le monde,
Et que souvent soi-même il se mire dans l'onde.
L'amour n'a rien de beau, d'attrayant, ni de doux,
Point de traits, ni de feux, qu'il n'emprunte de vous;
Vos charmes dompteroient l'âme la plus farouche;
Les grâces & les ris parlent par votre bouche,
Et, quoi que vous fassiez, les jeux & les appas
Marchent à votre suite & naissent sous vos pas [1].
Toutes vos actions méritent qu'on vous aime,
Et mainte fois le jour, sans y penser vous-même,
Vos gestes, vos regards, vos ris et vos discours
Font mourir mille amants & naître mille amours.
Mais, dans ce bel amas de grâces nonpareilles,
Ce tableau raccourci de toutes les merveilles,
Je vois beaucoup de manque et d'inégalités
Et d'aussi grands défauts que de grandes beautés.
La Nature amoureuse, en vous mettant au monde,
S'efforça de vous faire ici-bas sans seconde,
Et, prodigue, employa ses plus riches trésors
A vous former les traits de l'esprit & du corps.
Mais, lasse sur la fin d'un si pénible ouvrage,
Elle vous a mal fait l'humeur & le courage:
Ces deux manquent en vous et ternissent le teint
Des plus vives couleurs dont elle vous a peint.

---

[1] Ces deux jolis vers ont été changés ainsi dans les *Plaisirs de la Poésie galante :*

Votre esprit ne voit rien plus digne sous les cieux
D'attirer près de vous les hommes & les dieux.

Ils en ôtent l'éclat & laiſſent une tare
Au plus riche ornement dont le monde ſe pare;
Car, avec un défaut ſi digne de mépris,
Votre beauté s'efface & ravale de prix.
Vos yeux ni vos attraits n'ont plus rien d'eſtimable,
Et, parmi tant d'amours, vous n'êtes point aimable.
Pardonnez-moi, Beliſe, & ſouffrez doucement
Que, libre déformais, je parle franchement.
Cette unique beauté dont vous êtes ornée
N'aura jamais pouvoir ſur une âme bien née.
Votre empire eſt trop rude & ne ſauroit durer,
Ou, s'il s'en trouve encor qui puiſſent l'endurer
Avec tant de mépris & tant d'ingratitude,
Ce ſont des cœurs mal faits, nés à la ſervitude,
Ou de mauvais eſprits, qui des Cieux en courroux
Ont eu pour châtiment d'être amoureux de vous.
De louange & d'honneur vainement affamée,
Vous ne pouvez aimer & voulez être aimée;
Et votre cœur altier croit mettre entre les dieux
Ceux qu'il souffre mourir, en adorant vos yeux.
Que ſi quelqu'un, pouſſé de ſon mauvais génie,
Tombe deſſous le joug de votre tyrannie,
Il faut qu'il ſe haïſſe & que, dès ce moment,
Il devienne ennemi de ſon contentement.
Car vous ne croirez pas, étant une inhumaine [1].

---

[1] La variante imprimée dans les *Plaiſirs de la Poéſie galante* n'eſt pas heureuſe :

Car vous ne croyez pas, quelque feu qu'il y prenne...

Qu'il ait beaucoup d'amour, s'il n'a beaucoup de peine.
Vous voulez qu'il ſoit pâle & que, plein de langueur,
Il s'afflige ſans ceſſe & ſe ronge le cœur;
Que l'ombre d'un soupçon lui donne cent alarmes,
Que vos moindres dépits le faſſent fondre en larmes;
Qu'il soit hors de propos défiant & jaloux,
Jamais content de lui, jamais content de vous;
Qu'il ſoupire toujours & vous nomme cruelle:
Lors vous êtes contente & croyez être belle,
Et votre cruauté, parmi tant de tourments,
Se baigne dans les pleurs que verſent vos amants.
Mais, ſi parfois d'amour votre âme eſt allumée,
C'eſt un feu paſſager qui ſe tourne en fumée,
Pareil à ces brandons qui durent une nuit,
Errans à la faveur du vent qui les conduit;
Qui luiſent pour nous perdre, & ſi l'on ne s'en garde,
Conduiſent à la mort quiconque les regarde.
Vous brûlez de la ſorte, & ſans ſavoir comment,
Vos plus chaudes amours paſſent en un moment;
Vous ne ſavez que c'eſt d'une flamme conſtante;
Toute chose vous plaît & rien ne vous contente,
Et votre eſprit, flottant entre cent paſſions,
A beaucoup de deſſeins & peu d'affections.
Plus léger que le vent qui porte les tempêtes,
Il ſe fait tous les jours de nouvelles conquêtes;
Et n'eſtimant jamais ce qu'il peut poſſéder,
Il gagne toute chose & ne peut rien garder;
Car votre vaine humeur, après une victoire,
En méprise le fruit et n'en veut que la gloire;
Et de tant d'amitiés, faites diversement,

N'en aime que la fin ou le commencement.
D'un amant qui vous vient vous aimez les approches;
D'un autre qui s'en va, les cris et les reproches.
La nouveauté vous plaît, & ne ſe paſſe jour,
Que vous ne faſſiez naître ou mourir quelque amour.
Vous êtes ſans arrêt, faible, vaine & légère,
Inconſtante, bizarre, ingrate & mensongère,
Pleine de trahisons, ſans âme & ſans pitié,
Et capable de tout, hormis d'une amitié [1].
Celle que vous m'aviez par tant de fois jurée,
Qui devoit ſurpaſſer les ſiècles en durée,
Et ne ſe démentir qu'avec le firmament;
Si belle & ſi parfaite en ſon commencement,
Et dont la belle flamme, ici-bas ſans ſeconde,
Devoit briller encore après celle du monde,
A la fin s'eſt éteinte, & contre votre foi,
Vous en favorisez un moins digne que moi.
Regardez-vous, Belise, & parmi tant de grâces,
Ne souffrez plus en vous de qualités ſi baſſes;
Et ſur tant de vertus & de perfections,
Relevez votre cœur & vos affections.
Ne laiſſez rien en vous capable de déplaire;
Faites-vous toute belle, & tâchez de parfaire
L'ouvrage que les dieux ont ſi fort avancé,
Et vous ſeule achevez ce qu'ils ont commencé.

---

[1] Les vers qui ſuivent ont été supprimés dans les *Plaiſirs de la Poéſie galante.*

L'INCRÉDULE

ÉLÉGIE

(1646?)

Cette pièce & la ſuivante ſe trouvent, avec l'*Élégie pour une Coquette*, dans les *Délices de la Poéſie galante*, ce charmant recueil, publié par Richelet en 1664, & dont les amis de Molière avaient fourni la matière. Ces deux pièces sont adreſſées à la même Beliſe, que le poëte accuſait d'abord de coquetterie. Nous ne doutons pas que ce ne ſoit auſſi le même poëte. Les trois pièces ſe ſuivent preſque : la première n'eſt ſéparée des deux autres que par une lettre en proſe et en vers de Bachaumont, le collaborateur de Chapelle. Nous ſuppoſerons donc que ces pièces ſans ſignature, qui pourraient dater du temps de l'*Illuſtre-Théâtre*, avaient été recueillies ou conſervées dans la société des amis de Molière. Si nous nous permettons d'attribuer à Molière des pièces qui ne portent pas même ſon initiale, c'eſt que nous y retrouvons çà & là le cachet de ſon ſtyle et la forme de ſa verſication. On ſignalerait aiſément,

dans ces trois pièces, des hémiſtiches, peut-être des vers entiers, qui ont paſſé depuis dans les comédies de Molière; on reconnaîtrait, d'ailleurs, à certains vers excellents, le ton & la manière du grand écrivain.

Je goûtois en repos les douceurs de la vie;
J'étois ſans paſſion, ſans chagrin, ſans envie,
J'abandonnois mon âme à d'innocents déſirs,
Et je paſſois mes jours en tranquilles plaiſirs,
Lorsqu'Amour, par les yeux de la jeune Belise,
Vint contre mon attente aſſervir ma franchise.
Oui, ſitôt que j'eus vu cette rare beauté,
Il ſoumit à ſes pieds ma chère liberté.
Je me m'oppoſai point à ma naiſſante flamme:
Ma raiſon se trouva d'accord avec mon âme;
Sans peine je quittai ces tranquilles plaiſirs
Et m'engageai ſans peine aux amoureux déſirs.
Je ſentis avec joie un peu d'inquiétude,
J'évitai mes amis, cherchai la ſolitude;
Le grand monde m'étoit un ſéjour plein d'horreur;
La vaine ambition et le ſuperbe honneur,
Qui de leur faux éclat amuſent mes penſées,
Me paroiſſoient l'emploi des âmes inſenſées,
Et tout ce que la gloire a d'éclatants appas
Me ſembloit ridicule et ne me touchoit pas.
Heureux ſi cette belle, en voyant mon martyre,
Eût cru ce que ma bouche avoit oſé lui dire!
Quand même, en le croyant, son inſenſible humeur

Eût par ſes fiers mépris augmenté ma douleur,
Et que, de plus en plus ſe rendant inhumaine,
Elle eût fait ſon plaiſir de ma plus grande peine.
Mais, au lieu de trouver ſes beaux yeux en courroux,
Je n'y remarquai rien ni de fier ni de doux.
Ce téméraire aveu n'émut point ſa colère,
Et ſans m'être propice & ſans m'être ſévère.
Par ſon indifférence à douter de mes feux,
Elle rendit encor mon ſort plus malheureux.
J'eus beau par mes diſcours lui découvrir mon âme,
J'eus beau par mes tranſports lui témoigner ma flamme,
J'eus beau, par mes ſanglots, mes ſoupirs & mes pleurs,
L'aſſurer fortement de mes triſtes langueurs:
A tant d'effets ſi clairs d'un amour qui m'emporte,
Son incrédulité fut toujours la plus forte;
Et pour accroître encor mes rigoureux tourments,
Sa bouche profeſſa ces cruels ſentiments :
« Le terme eſt si commun de dire : *Je vous aime!*
Qu'on le dit hardiment, qu'on l'aſſure de même;
Et l'on croit, en ce temps, pour agir galamment,
Qu'il faut cauſer fleurette & feindre d'être amant.
Pour moi, qui hais la feinte & dont l'âme eſt ſincère,
En vain par cette voie on tâche de me plaire;
Je ris de ces eſprits qui paſſent pour galants,
Ces diſeurs de beaux mots, ces conteurs de tourments,
Qui fondent leur bonheur & leur plus grande gloire,
A dire cent : *Je meurs*, pour le faire mieux croire;
Et je veux demeurer toujours ferme en ce point,
D'écouter les douceurs & ne les croire point. »
Voilà comme j'appris ma bizarre aventure;

Voilà comme mon cœur fut mis à la torture.
Je n'avois pas prévu, dans ma première ardeur,
Sous cette indifférence, une telle rigueur.
Cent fois je fus tenté, pour adoucir mes gênes,
De ſecouer ſon joug & de briſer ſes chaînes;
Cent fois je conſultai mon cœur et ma raiſon,
Mais ils chériſſoient trop leur aimable priſon :
Ma seule volonté, réſiſtant à ſes charmes,
Dans les mains du dépit cherchoit encor des armes.
Par ſa rebellion, j'allois me rendre heureux;
Mais dès que je formois ce deſſein généreux
Contre Belise injuſte, incrédule, cruelle;
Beliſe généreuſe, incomparable & belle,
Me revenoit alors avecque tant d'attraits,
Qu'elle me renflammoit ainſi plus que jamais.
Oui, quand je repaſſois ſur ſa bouche divine,
Dont le vif incarnat tire ſon origine;
Sur ſa taille & ſon teint, ſur ſes yeux, ces beaux yeux
Qui lancent d'un ſeul trait la flamme en mille lieux;
Quand je repréſentois à ma vive mémoire
L'orgueilleux mouvement de ſa gorge d'ivoire,
Mais plus, de ſon eſprit les brillantes clartés,
Sa voix qui tient les cœurs par l'oreille enchantés;
Que de ſes nobles pas la pompeuſe juſteſſe
Surmonte de Vénus & la grâce & l'adreſſe;
Lorſque même, pour plaire au grand Dieu des combats,
Elle étale en danſant tout ce qu'elle a d'appas [1];

[1] Ce paſſage, où l'on remarque pluſieurs vers frappés

Quand je repenſai donc à de ſi puiſſants charmes :
« Rendons, ma volonté, dépit, rendons les armes !
M'écriai-je un moment, tout tranſporté d'amour ;
Qu'avec ma liberté je perde auſſi le jour !
Je mourrai glorieux, ſi Belise incrédule
Peut croire que je meurs comme un autre Catulle.
Il eſt beau de mourir, quand on ſait que la mort
Eſt l'arrêt d'une belle & non l'arrêt du ſort ! »

---

au coin du maître, ne nous laiſſent pas de doute que Beliſe ne ſoit une comédienne. Nous aurions donc là un portrait de Madeleine Bejart, qui, comme la tradition nous l'a appris, chantait & danſait à ravir, ſur la scène, ce qui avait charmé ſes protecteurs le duc de Guiſe & Gaſton d'Orléans ; il faudrait reconnaître alors dans l'un d'eux *le grand Dieu des combats.*

ÉLÉGIE

(1646 ?)

Voici la troisième élégie, dont Belise est l'héroïne : si la première est de Molière, les deux autres ne peuvent être que de lui ; car elles ont entre elles une affinité incontestable de sujet, de sentiment & de style. Nous ne pouvons dire quelle était cette Belise, dont Molière détestait la coquetterie dès l'année 1646, puisque la première de ces élégies a paru dans un recueil daté de cette année-là. Nous remarquerons cependant que Belise est un des personnages de la comédie des *Femmes savantes*, et que ce rôle était rempli par Geneviève Bejart. La première élégie adressée à Belise parut dans un recueil, dont les éditeurs étaient du Pelletier & Desfontaines, celui-ci ami de Molière & un des fondateurs de l'*Illustre-Théâtre;* la seconde & la troisième élégies ne furent admises que dans les *Plaisirs de la Poésie galante*, recueil que les amis de Molière avaient aidé à former, & dont Richelet fut le principal collecteur.

On ne voit figurer ces pièces dans aucun autre recueil de poéſies. En faut-il conclure que Molière ne ſouffrait pas qu'on réimprimât ſes vers malgré lui?

QUEL démon ennemi de ma ſecrète joie,
De ſoucis dévorants me vient faire la proie!
Impitoyables dieux! Sera-t-il vrai toujours
Que vous ne puiſſiez voir de conſtantes amours,
Sans les faire l'objet de la jalouse envie
Dont vous prenez plaiſir de troubler notre vie?
Ah! recevez en paix l'encens de vos autels,
Et laiſſez en repos les malheureux mortels.
Eſt-ce un arrêt ſi sûr, qu'en toute la nature
On ne puiſſe goûter de félicité pure?
Et faut-il que du Ciel l'invincible rigueur
Uniſſe inceſſamment la joie à la douleur?

Dans ce rare abrégé des merveilles du monde,
Ce ſuperbe Paris où toute chose abonde,
De l'illuſtre Daphnis éclate la maison,
Où ſa haute vertu, ſa ſolide raison,
Les honnêtes plaiſirs, la belle raillerie,
Ce ton ſi délicat de la galanterie,
Et les appas charmants qui font naître l'amour,
Ont choiſi pour jamais leur aimable séjour.
Ce fut là que, tout fier de ma longue franchiſe,
Je vis, ſans y penſer, l'adorable Belise.
Que cette vue, ô dieux! fatale à mon repos,

M'a causé de ſoupirs, de pleurs & de ſanglots !
Je combattis d'abord l'amour en ſa naiſſance,
Et mon cœur, glorieux de ſa noble défense,
Repouſſa quelque temps, avec force et vigueur,
Les plus rudes aſſauts de ce charmant vainqueur.
Mais il fallut céder : Belise & tous ses charmes
Me forcèrent enfin à mettre bas les armes.
En vain à ces progrès s'opposa ma raison :
Amour en devint maître & la mit en priſon.
Depuis ce temps fatal, je fus ſans réſiſtance,
Et mon feu s'en accrut avecque violence.
J'ai fait tout ce que font, dans l'empire amoureux,
Tous ceux qui comme moi brûlent des mêmes feux.
Tous les lieux destinés aux triſtes solitudes
Ont été les témoins de mes inquiétudes.
J'ai pouſſé des ſoupirs, j'ai pleuré, j'ai gémi ;
Je m'étois à moi-même un mortel ennemi,
Et mon âme, aux ennuis ſans ceſſe abandonnée,
Alloit par ſes douleurs finir ma deſtinée,
Si, dans l'extrémité de tous mes maux ſoufferts,
Amour n'eût modéré la charge de mes fers.
Oui, ce puiſſant Amour à qui tout eſt poſſible
Changea Belise ingrate en Belise sensible :
Elle eut, grâces aux Dieux, pitié de mes langueurs,
De ſes charmantes mains elle eſſuya mes pleurs ;
Et, pour mieux ſoulager mes rigoureuses gênes,
Elle voulut porter la moitié de mes chaînes.
Que devins-je, en voyant que j'étois eſtimé,
Et, ſi j'oſe le dire, en me voyant aimé !
Que je bénis, Amour, votre adorable empire !

Que je bénis mes maux & mon plus grand martyre!
Plus je me ſouvenois de mes ardents ſoupirs,
Plus je goûtois alors de ſenſibles plaiſirs.
Voyant à mes tourments Beliſe pitoyable,
Je la trouvois encor mille fois plus aimable;
Ses grâces, ſes douceurs & ſa tendre bonté
Donnoient un nouveau luſtre à ſa rare beauté;
Sa généroſité, ſon eſprit, ſon courage,
A mes yeux ſatisfaits paroiſſoient davantage;
Et ces traits éclatants, relevés par l'amour,
A mes ſens éblouis brilloient d'un nouveau jour.
Ainſi le temps paſſoit, & je voyois ma vie,
De véritable joie & de bonheur ſuivie.
Je n'avois d'ennemis que mes brûlants déſirs;
Rien ne me tourmentoit que mes propres plaiſirs.
J'adorois ma Beliſe, & la belle, de même,
Me montroit dans ſes yeux une douceur extrême.
A mes plus grands rivaux elle étoit ſans pitié,
Et ſeul je poſſédois ſa plus tendre amitié.
Pour comble de bonheur, jamais la jalouſie
Ne vint par ſes ſoupçons troubler ma fantaiſie.

J'étois en cet état, jouiſſant des douceurs
Qu'une union parfaite apporte dans les cœurs,
Lorſque de la fortune un coup inévitable,
Me voyant trop heureux, me rendit miſérable.
Oui, le Ciel, envieux de ma félicité,
Vint lancer contre moi toute ſa cruauté.
Beliſe, ma Beliſe, hélas! le puis-je dire,
Tombe malade au lit, qu'à peine elle reſpire.

L'impitoyable fièvre attaque ſes beaux jours,
Et par ſa rage aveugle en veut trancher le cours.
Dans l'excès de ſon mal, je la vois languiſſante;
Ses beaux yeux ſont ternis, ſon haleine est brûlante,
Et, malgré de ſon corps la parfaite vigueur,
Il ſuccombe abattu d'une extrême langueur.
La fièvre à longs replis roule de veine en veine;
Ce nouveau feu l'emporte & fait toute ſa peine.
Elle a deux maux au cœur qui ne peuvent guérir :
Mais, hélas! l'un fait vivre et l'autre fait mourir.
Que ſi le Ciel ne veut détourner la tempête,
Et ſi le coup mortel vient tomber ſur ſa tête,
Pour pouſſer juſqu'au bout mon déplorable ſort,
Dieux! je vous rends la vie, accordez-moi la mort!

DOUTES AMOUREUX

HEUREUSEMENT FINIS

STANCES

(1651 ?)

Ces ſtances, ſignées M., se trouvent à la p. 18 des *Poéſies choiſies de meſſieurs Corneille, Benſerade, de Scudery, Boiſrobert, La Meſnardière, Sarraſin, Deſmarets, Bertaud, de Montreuil, Cottin, Vignier, Chevreau, Malleville, Vauvert, Petit, Maucroix, & de pluſieurs autres autheurs célèbres de ce tems.* Quatrième édition, reveue, corrigée & augmentée (Paris, Charles de Sercy, 1655, in-8). Ce recueil, dont la première édition, que nous ne connaiſſons pas, eſt probablement antérieure, de trois ou quatre ans, à celle de 1655, contient pluſieurs pièces ſignées de la lettre M, qu'on ne doit pas attribuer à un des auteurs, nommés ſur le titre, dont le nom commence par cette initiale : *Malleville, de Montreuil* & *Maucroix;* car rien n'eût empêché l'éditeur de mettre en toutes lettres les

noms de ces auteurs au bas des pièces qui leur appartenaient, puiſque ces noms figurent ſur le titre du recueil. Il faut donc chercher un autre nom caché ſous cette initiale, & celui de Molière s'eſt offert à nous. N'eſt-il pas tout ſimple, en effet, que des pièces de Molière aient été publiées ici avec celles de ſes intimes amis, l'avocat Fourcroy, le baron de Vauvert, Chapelle, &c., qui n'ont eu preſque aucune part à d'autres recueils du même genre? Nous avons pourtant laiſſé de côté deux longues pièces ſignées de la même initiale, l'une intitulée *l'Hiver* & l'autre *le Printemps*, qui préſentent néanmoins quelques points de contact avec une lettre de Chapelle à Molière, ſans date, qu'on peut rapporter à l'année 1651.

Est-il bien vrai, Philis, qu'enfin je ſuis vainqueur,
Que ma conſtante flamme ait touché votre cœur,
Le brûlant d'une ardeur pareille?
Vous que les plus parfaits n'ont jamais pu charmer,
Vous qui mépriſez tout, jeune & rare merveille,
Pourriez-vous bien aimer?

Vous, de qui la rigueur, égale à la beauté,
M'ayant ôté l'eſpoir comme la liberté,
Me rendoit la perte viſible;
Vous, qu'il ſembloit qu'Amour ne pouvoit enflammer,
Quitteriez-vous pour moi le titre d'inſenſible?
Pourriez-vous bien aimer?

Vous, pour qui tous les cœurs ſont enflammés d'amour
Vous, qui des plus galants que l'on voit à la cour
Avez fait de nobles conquêtes;
Vous, pour qui les héros ſe ſentent conſumer,
Voudriez-vous m'élever ſur tant d'illuſtres têtes?
Pourriez-vous bien m'aimer?

Avecque tant d'eſprit, d'attraits et de beautés,
Poſſédant dans l'excès cent rares qualités,
Qui paſſent même la louange,
Et dont on ne ſauroit le mérite expliquer,
Étant plus éclairée & plus belle qu'un ange,
Pourriez-vous bien m'aimer?

Je n'oſerois le croire & je n'en puis douter:
Quelque eſpoir apparent qui me vienne flatter,
Mon bonheur me trouve inſenſible;
Mais, puiſqu'enfin Philis prend ſoin de m'animer,
Croyons, puiſqu'elle veut qu'on croye l'impoſſible,
Qu'elle me veut aimer.

L'INNOCENT AMOUREUX

STANCES

(1651 ?)

Ces ſtances, ſignées M., ſe trouvent dans le recueil cité ci-deſſus, à la page 20, à la ſuite d'une pièce ſignée *de Montreuil*, ce qui prouve que l'initiale M ne peut s'entendre du nom de ce poëte, qui prend d'ailleurs deux initiales, D. M., dans tous les recueils où on le fait figurer, en lui attribuant des pièces qui ne ſont pas toujours de lui.

De Philis et du Ciel je ſuis abandonné;
A des maux éternels je me vois condamné,
Sans avoir fait d'offenſe;
Je ſuis perſécuté de l'Amour & du Sort,
Et s'il me reſte encor un rayon d'eſpérance,
Ce n'est plus qu'à la mort.

Philis, qui m'aima tant, me veut faire périr;
Philis, que j'aime encor, pour me faire mourir,
Veut me cacher ſes charmes;
Et par un changement qu'on ne peut concevoir,
Mes prières, mes ſoins, mes ſoupirs & mes larmes
Ne peuvent l'émouvoir.

Depuis l'inſtant fatal que j'en ſuis délaiſſé,
De cent maux différents je me ſens oppreſſé,
Je me meurs de triſteſſe,
Et n'ai pour entretien qu'un penſer plein d'effroi,
Qui me dit : « Meurs, Lyſis! tu n'as plus de maîtreſſe :
Elle eſt morte pour toi. »

Qu'ai-je dit, qu'ai-je fait, mon âme, mon ſouci!
Qui vous peut obliger à me traiter ainsi,
Sans ſujet légitime ?
Je jure par vos yeux qui me privent du jour,
Que je ſuis innocent, & n'ai point d'autre crime
Que d'avoir trop d'amour.

En vain par vos mépris vous voulez m'outrager,
En vain par vos rigueurs vous voulez m'obliger
A vous être infidèle;
Je ne puis vous connoître et vous manquer de foi.
Hélas! ſi malgré vous ma flamme eſt éternelle,
C'est auſſi malgré moi.

En vain vous m'ordonnez de ne vous voir jamais :
Mes liens sont trop forts ; je ne puis déformais
Contenter votre envie :
Avant que vous quitter, je veux quitter le jour ;
Je ne m'y puis réfoudre, et je perdrai la vie
Plutôt que mon amour.

SONNET

(1651 ?)

Ce ſonnet, imprimé ſans ſignature dans le recueil dont nous avons tiré les deux pièces précédentes, eſt ſigné de la lettre M., dans la table des poésies de ce recueil.

Ne me conſole pas, ami, c'eſt fait de moi :
Rien ne ſauroit changer ma triſte deſtinée ;
Le Ciel qui veut ma perte & dont je ſuis la loi
Détruit mon eſpérance auſſitôt qu'elle eſt née.

Philis à mon rival doit engager ſa foi,
Et ſigner mon trépas, ſignant ſon hyménée.
A ce cruel penſer, mon cœur frémit d'effroi,
Et voit avec horreur cette affreuse journée.

Mais le plus grand des maux que mon âme reſſent,
C'eſt qu'en perdant Philis, peut-être elle y consent !...
Ah ! c'eſt là le vautour qui ronge mes entrailles.

Il n'eſt plus de supplice, à mon tourment égal ;
Car voir l'objet aimé dans les bras d'un rival,
C'eſt voir avant ſa mort faire les funérailles.

LE CONVERTI

SONNET

(1651 ?)

Ce ſonnet, imprimé, ſans nom, dans le recueil qui nous a fourni les trois pièces précédentes, ne porte la ſignature M., que dans la table des poéſies. On s'étonnera peut-être qu'on puiſſe attribuer à Molière un ſonnet empreint d'un ſentiment religieux ? Nous ſommes loin de penſer que Molière fût ce qu'on a nommé de nos jours un libre penſeur, c'eſt-à-dire un ſceptique ou un athée, & nous ſerions tout diſpoſé à croire qu'à l'heure de ſa mort il demanda un prêtre plutôt qu'un médecin, comme ſa veuve le fit certifier par deux témoins. D'ailleurs, n'eſt-il pas probable qu'il eut part aux beaux ſonnets religieux, que ſon ami le comte de Modène a laiſſés, & qui circulaient alors manuſcrits ?

N'AGITEZ plus mon cœur, déſirs impétueux
Qui régnez ſur une âme au vice abandonnée !
De ſes crimes paſſés la mienne eſt étonnée
Et ſent des mouvements nobles & vertueux.

Depuis que je languis oiſif, voluptueux,
L'on a vu douze fois recommencer l'année :
Je veux, changeant d'objet, changer de deſtinée,
Et déformais au Ciel s'adreſſent tous mes vœux.

C'eſt marcher trop longtemps parmi des précipices,
C'est voguer trop longtemps dans la mer des délices ;
Il eſt temps à la fin de s'affurer du port.

Déjà les ſaints penſers que mon Sauveur m'envoie
Me détachent du monde, avec ſi peu d'effort,
Que je fais ma douleur d'en avoir fait ma joie.

LA COQUETTE

STANCES

(1654?)

Ces ſtances, ſignées de l'initiale M. & imprimées à la p. 204 du t. II du *Recueil de Sercy*, nous paraiſſent être de Molière & ſe rapporter à l'hiſtoire de ſes amours avec Madeleine Bejart, qui lui donnait beaucoup de jalouſie et beaucoup de rivaux, dans leurs tournées dramatiques en province, depuis la chute de l'*Illuſtre-Théâtre* et leur départ de Paris. Beauchamps, dans ſes *Recherches ſur les théâtres* (p. 173 de la 4e partie de l'édition in-4), parle de la *multitude d'amants qu'eut la Bejart*. On peut établir preſque avec certitude que cette pièce de vers a été compoſée en Languedoc, vers 1654.

CALISTE, vous feriez parfaite,
Ayant l'eſprit & la beauté,
Sans l'excès de la vanité
Qui vous rend un peu trop coquette.

Dites-nous si c'est inconstance,
Caprice, ou bien ambition,
Qui vous donne la passion
D'engager tous les cœurs de France ?

Chacun peut prétendre à vous plaire :
L'homme d'esprit & le badin,
Et le brunet & le blondin
Ont tous de quoi vous satisfaire.

Vous engagez l'un d'une œillade,
A l'autre vous serrez la main ;
L'un a rendez-vous le matin,
L'autre vous mène en promenade.

A chacun vous faites caresse,
A pas un ne donnez congé ;
Le Tiers-État & le Clergé
Ont même accueil que la Noblesse [1].

A votre porte l'on se presse,
Comme pour voir un grand ballet.
Faites qu'on entre par billet,
Afin que ce désordre cesse ?

---

[1] Ces deux vers font certainement allusion aux États du Languedoc, que le prince de Conti présidait à la fin de 1654, lorsqu'il fit venir Molière & sa troupe à Montpellier, pendant la tenue des États.

Un miniſtre accablé d'affaires
Reçoit moins de lettres que vous,
Et ſi vous répondiez à tous,
Il vous faudroit vingt ſecrétaires.

Quoiqu'à la fameuſe Angélique
Cent baladins ſiffent la cour,
Sur le chapitre de l'amour
Vous lui pourriez faire la nique.

Une foule vous accompagne,
Et la moitié de vos amants
Pourroit former trois régiments
Plus forts que celui de Champagne.

Soyez coquette généreuſe :
Allez chez les Napolitains
Secourir ces fameux mutins,
Avec votre ſuite amoureuſe [1].

---

[1] Cette ſtrophe eſt une alluſion mordante à la nouvelle expédition que le duc de Guiſe tentait alors contre Naples, avec l'appui d'une flotte. Cette entrepriſe ne réuſſit pas mieux que la première, & les Napolitains réſiſtèrent à ce dernier effort du prince français pour conquérir un royaume en Italie. Le comte de Modène, l'ancien amant de Madeleine Bejart, était toujours le compagnon aventureux du duc de Guiſe.

CHANSON

(1656?)

Ce couplet, improviſé par Molière ſur un air de Daſſoucy, qui fit le ſecond couplet, ſe trouve dans les ***Aventures d'Italie*** de ce poëte muſicien (Paris, Quinet, 1679, in-12). « Vous, monſieur Molière, dit-il, vous qui fîtes à Béziers le premier couplet de cette chanſon, oseriez-vous bien dire comme elle fut exécutée & l'honneur que votre muſe & la mienne reçurent en cette rencontre ? » Il eſt probable que la muſique & les paroles furent compoſées pour les beaux yeux de Madeleine Bejart, qui était alors la maîtreſſe de Molière.

LOIN de moi, loin de moi, triſteſſe,
Sanglots, larmes, ſoupirs !
Je revois la princeſſe
Qui fait tous mes déſirs.
O céleſtes plaiſirs !
Doux tranſports d'allégreſſe !
Viens, Mort, quand tu voudras,
Me donner le trépas :
J'ai revu ma princeſſe !

ÉPITRE

A PIERRE MIGNARD

PEINTRE

(1658)

Cette épître, consacrée au peintre de la *Gloire du Val de Grâce,* offre les mêmes formes de langage, les mêmes tours de phrase & parfois les mêmes pensées, que le poëme, qui fut publié sous ce titre en 1669; elle est évidemment de l'année 1658. Le sujet traité par le poëte sert à établir la date d'une façon à peu près positive : c'est une supplique au cardinal Mazarin, pour le déterminer à mettre fin à la guerre & à donner la paix au royaume. Le sentiment vraiment humain & philosophique qui a inspiré l'épître à Mignard est digne de Molière, & souvent l'expression reproduit avec bonheur sa pensée, aussi noble que généreuse, sous le masque du panégyrique. Cette pièce de vers se rapporte sans doute à l'arrivée de Mignard à Paris, lorsqu'il y fut si bien accueilli par le cardinal Mazarin, qui voulut se faire peindre par lui, & qui le présenta ensuite à

Louis XIV & à la reine-mère. Ce fut dans le courant de 1658 que Mignard fit ce beau portrait du cardinal, que Nanteuil a gravé en 1660. L'épître que Molière adreſſa au peintre, peut-être à ſon inſtigation, pour ſe recommander lui-même, comme poëte, au premier miniſtre, avait donc été compoſée vers le milieu de l'année 1658. Cette belle pièce, qui n'a pas encore été recueillie dans les Œuvres de Molière, ne ſe trouve que dans un recueil de vers, intitulé : *Les Délices de la Poéſie galante* (Paris, Jean Ribou, 1663, in-12); elle ne figure déjà plus dans la ſeconde édition de ce recueil, publiée en 1666, édition bien moins rare que la première, qui ſemble avoir échappé aux recherches de tous les hiſtoriens de Molière. On ne ſait rien des motifs qui l'ont fait retrancher de cette ſeconde édition, ſi ce n'eſt que Molière fut en procès avec le libraire Ribou, de 1663 à 1665.

INDUSTRIEUX Mignard, ton admirable main
Ne fait rien qui ne ſoit au-deſſus de l'humain;
Tout ce qu'elle figure a le noble avantage
De ſe voir immortel dans ſon parfait ouvrage.
Le temps, qui détruit tout, conſerve les tableaux
Sur qui l'on voit briller tes célèbres travaux;
Ces travaux ont rendu ta gloire ſans ſeconde,
Et ne pourront périr qu'en la perte du monde.

Par tes doctes efforts, nous voyons effacés
Des traits qu'on admiroit dans les ſiècles paſſés :
Le ſoleil eſt jaloux, voyant que ta ſcience
Donne plus aux couleurs que ſa douce influence.
Et s'enfuit chaque jour, mécontent d'éclairer
Ce qui le fait rougir & te fait admirer.
Quand tu peins un héros, tu rends notre âme atteinte
D'amour, d'étonnement, de reſpect et de crainte;
Tu figures le calme & les émotions;
Tu fais voir dans les yeux toutes les paſſions;
Tu dépeins la clémence & la fureur guerrière,
Et montres ſur un front une âme tout entière.

De ces riches talents ſers Jule sans pareil;
Comme un aigle hardi, regarde ce ſoleil;
A ſon eſprit charmant, que ton eſprit s'enflamme!
Mais ſuſpends le reſpect qui ſurprendroit ton âme;
Crains, en le contemplant, que, pour trop l'admirer,
Tu ne perdes l'eſpoir de le bien figurer.
Pour éviter la crainte, en le voyant, oublie
Ce qu'en diſent la France & toute l'Italie,
Ce qu'en dit l'univers, qui le voit bien plus grand
Que le fameux Amboiſe [1] & l'invincible Armand [2] :
Ne le vois pas voler de conquête en conquête,
Ne vois pas les lauriers qui couronnent ſa tête;
Trahis ta connaiſſance; ignore, ſi tu peux,

---

[1] Le cardinal d'Amboiſe, miniſtre de Louis XII.
[2] Le cardinal de Richelieu, miniſtre de Louis XIII.

Qu'il eſt au plus beau ſang lié de ſacrés nœuds [1].
Mais enfin, que ton art fidèlement nous trace
Son port majeſtueux, & ſon air & ſa grâce,
Cette noble fierté qui paroît aux vainqueurs,
Et ce charme ſecret qui règne ſur les cœurs.
La Nature, déjà, croit qu'on lui fait outrage,
Tirant de mon héros une parfaite image;
L'ayant fait ſans égal, j'aperçois qu'elle craint
Qu'il ne ſoit plus unique, étant ſi bien dépeint.
Ris de ce qui l'afflige, et consacre tes veilles
A peindre à l'univers de célèbres merveilles.
Tu dois ſeul figurer ces demi-dieux mortels,
De qui les actions méritent des autels,
Et faisant ce portrait, trace quelque figure
Qui du bien de la paix ſoit un fidèle augure;
Qu'un emblème ſavant annonce le retour
De cet unique bien, digne de notre amour;
D'un art ingénieux, remets en ſa mémoire,
Qu'il doit à ſes bontés le haut vol de ſa gloire:
Il peut trouver ſa règle & ſon modèle en lui :
Ce qu'il fit autrefois, qu'il le faſſe aujourd'hui.
Que proche de Cazal le grand Jule ſe voie
Arracher à la guerre une ſanglante proie.
Fais-lui revoir encor ſon eſprit glorieux,
Seul, entre les deux camps, être victorieux.

---

[1] Ce vers étrange pourrait bien faire alluſion à la liaiſon ſecrète qui exiſtait entre le cardinal Mazarin & la reine-mère, Anne d'Autriche.

Étant de la fureur le vainqueur & le maître,
Tout ce qui ne meurt pas lui doit un fecond être.
Comme auteur de la vie, il mérite un autel,
Et, défarmant la mort, il fe rend immortel.

Peins nos malheurs paffés, & fais qu'il fe fouvienne,
Par fon illuftre oubli, quelle gloire eft la fienne.
La douceur héroïque, après tous nos débats,
Surpaffe de bien loin le gain de cent combats.

Fais-lui voir de quel poids eft une longue guerre,
Et que fous ce fardeau gémit toute la terre.
Par nos heureux fuccès, l'ennemi, plein d'effroi,
Voit trop que la victoire eft fidèle à mon roi.
De fa profpérité l'Europe eft alarmée;
Affez de grands exploits enflent fa renommée.
On peut plus aifément vaincre des nations,
Que modérer le feu des belles paffions.

Jule, ayant fait d'un règne une longue conquête,
Un rameau d'olivier doit couronner fa tête.
Montre combien de fang nos lauriers ont coûté;
Fais-lui voir notre honneur prefque trop acheté;
C'eft le plus digne effort de la vertu fuprème,
Que borner fes défirs & fe dompter foi-même;
On doit vaincre fa haine, ayant bien combattu,
Et relever celui qu'on avoit abattu.
Armand a furpaffé ceux qui le devancèrent;
Tout ce qu'ils avoient fait, fes exploits l'effacèrent...
L'effor de la victoire eft pour Jule plus prompt,
Et de plus beaux lauriers environnent fon front.

Armand fut libéral, grand, invincible et ſage ;
Mais on dira : « La Paix ne fut pas ſon ouvrage.
Le temple de Janus eſt ouvert de ſa main. »
Invite à le fermer, cet illuſtre Romain.
Il ſera plus fameux par cet acte héroïque,
Que s'il avoit conquis & l'Europe & l'Afrique.
La guerre l'a fait voir un grand homme d'État;
Ses vertus dans la paix auront bien plus d'éclat.
Il faut goûter le bien que donne la victoire,
Et, pour ſe rendre heureux, réfléchir ſur ſa gloire.
En vain du monde entier nous ſerions les vainqueurs,
Si de nouveaux déſirs troubloient toujours nos cœurs.

Lorſque je fais des vœux pour obtenir ſilence,
C'est un preſſant effet de ma reconnaiſſance.
L'épouvantable bruit qui trouble l'univers
Interrompt des neuf Sœurs les aimables concerts.
Je veux tranquillement, ſur une heureuſe rive,
Dépeindre ſes lauriers, à l'ombre de l'olive;
Le travail le plus grand des plus fameux héros
N'eſt que pour obtenir la douceur du repos.

Mignard, que ton pinceau pompeuſement étale
Les plus doctes leçons de la belle morale.
En ce louable effort, ton art induſtrieux
Peut inſtruire l'eſprit & peut charmer les yeux.
Ma voix ſeconderoit ta muette éloquence,
Mais il n'eſt pas de bruit qui vaille ton ſilence;
Les traits de ton pinceau ſurpaſſent nos écrits
Et les diſcours pompeux des plus brillants eſprits.

Quand tu peins dans les yeux une ardeur héroïque,
C'eſt faire d'un grand homme un beau panégyrique.
Applique tout, Mignard, en ce hardi projet :
Ton art n'aura jamais un plus auguſte objet.
Fais plus, illuſtre ami, que je ne t'en puis dire,
Traçant naïvement ce qu'on ne peut décrire.
Ton pinceau, travaillant pour ce grand demi-dieu,
Au temple des Beaux-Arts tiendra le premier lieu.
Plus content que jaloux des brillants de ſa gloire,
Je veux de mon vainqueur célébrer la victoire.
Finis ce grand ouvrage, et reçois le laurier
Que Minerve prépare au ſavant ouvrier.
Je cède ſans regret, puiſque d'un zèle extrême
Tu veux, me ſurpaſſant, te ſurpaſſer toi-même.

STANCES

(1659?)

On sait que *la marquise* était un sobriquet que la charmante Mlle du Parc avait gardé d'un de ses rôles. On l'appelait ainsi à Paris, à la ville comme au théâtre, depuis qu'elle avait joué avec tant de succès la Cathos des *Précieuses Ridicules*, 1659. Molière jouait dans la même pièce le *marquis* de Mascarille, et Brécourt le *vicomte* de Jodelet. Si les conjectures ne nous sont point absolument interdites par les *précieux* de l'érudition, nous supposerons que Molière, à cette époque, fit une furieuse cour à Mlle Cathos, avant de se rejeter sur Mlle Madelon, qui ne lui fut pas aussi cruelle. Cette dernière était, comme on sait, la douce & tendre de Brie, que tous les historiens de Molière s'accordent à lui donner pour confidente, pour consolatrice & pour maîtresse. Il est impossible de ne pas rapporter à ses amours de théâtre ces jolies stances, signées de l'initiale M., qui sont imprimées dans le tome II du *Recueil de Sercy*, édition de 1662, page 67. Il faut constater cependant que quatre auteurs ont fourni à ce volume diverses pièces sous la même initiale: Maynard, Malleville, Mau-

croix & de Marigny. Nos recherches perſonnelles nous autoriſent à croire que Molière eſt le vrai coupable. Nous doutons fort qu'on ſache expliquer ces derniers vers autrement que nous l'avons fait : le *marquis* de Maſcarille pouvait ſeul adreſſer cette galante déclaration à la *vicomteſſe* Cathos. Cependant, M. C. Brouchoud a publié, ſous le titre : *Origines du Théâtre de Lyon,* différents actes de l'état civil & actes notariés, qui concernent les acteurs de la troupe ambulante de Molière & de la Bejart, depuis 1653 juſqu'en 1659. Nous voyons, dans ces actes, que Mlle du Parc, mariée à René Berthelot, dit du Parc, le 19 février 1653, avait pris le titre de *marquiſe de Gorle,* dans ſon contrat de mariage. On n'a pas de peine à deviner que c'était une marquiſe & un marquiſat de comédie. En faut-il conclure, comme l'ont ſuppoſé pluſieurs hiſtoriens, que la première repréſentation de la farce des *Précieuſes* avait eu lieu à Lyon vers 1653, & que la *marquiſe de Gorle* était née de cette farce, qui devint une excellente comédie, ſix ans plus tard, quand elle reparut avec tant de ſuccès ſur le théâtre du Petit-Bourbon ?

AIMABLE & divine perſonne,
Dont un dieu feroit enchanté,
Vous porteriez une couronne
Si l'on couronnoit la beauté.

Quoique d'amour je ſois malade,
Qu'une autre règne dans mon cœur,
Vous pouvez, d'une ſeule œillade,
Me rendre votre adorateur.

Je crois que, ſans être infidèle,
Je puis adorer vos appas,
Puiſque Philis [1] ne paroît belle
Que quand vous ne paroiſſez pas.

C'en eſt fait, ma belle maîtreſſe,
Je vous ſuis un eſclave acquis.
Si vous êtes ma vicomteſſe,
Je veux être votre marquis.

[1] Madeleine Béjart, à Lyon, ſi on veut dater ces ſtances de 1653; Armande Béjart, ſi on les reporte aux premières repréſentations des *Précieuſes ridicules*, à Paris.

AIR DE BALLET

DE M. DE BEAUCHAMP

(1660?)

Ces vers, qui ſe trouvent, avec la ſignature de Molière, à la page 139 de la ſeconde partie du ***Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant***, publiée en 1668, & dans le *Nouveau Recueil des plus beaux vers mis en chant* (Paris, G. de Luyne, 1680, in-12, page 139), ſont adreſſés très-probablement à la belle comédienne du Parc, ſurnommée ***la marquiſe***. Nous remarquerons que le muſicien-poëte, homonyme de notre Molière, lequel était encore en vogue & en crédit dans la ſociété des gens de cour, lorſque J.-B. Poquelin vint ſe fixer à Paris avec la troupe des Bejart, n'a pas inſéré une ſeule pièce avec ſon nom, dans les recueils de poëſies, qui furent imprimés à cette époque, mais il exiſte de lui un petit volume de vers mis en chant, d'une date bien an-

térieure : *Les Chanſons pour danſer de L. Mollier* (Paris, Robert Ballard, 1640, in-8 de 46 feuill., muſique notée). On ſait que notre Molière eſt nommé auſſi *Mollier*, dans les priviléges de ſes premières comédies.

D'une brillante grâce
Vos traits ſont embellis,
Et votre teint efface
Les roſes & les lys
De nos jeunes Philis.
L'eſprit, l'air agréable
Et la taille admirable
En vous ſe trouvent joints.
Après cela, Marquiſe,
Ne ſoyez point ſurpriſe,
Si je vous rends des ſoins :
L'on en rendroit à moins.

ADIEU
D'UN AMANT A SA DAME

(1660 ?)

La forme & le ton de cette pièce nous a donné à penſer qu'elle pouvait être de Molière & qu'elle ſe rapportait à la rupture définitive de ſes relations amoureuſes avec Madeleine Bejart. Ces ſtrophes ont pourtant été publiées, ſans aucune ſignature, dans le *Nouveau Recueil de plusieurs et diverſes pièces galantes de ce temps* (ſ. n. de lieu, à la Sphère, 1665, 2 part. in-12, p. 141 de la 2e partie.) Ce recueil n'a pas été imprimé en Hollande, comme on le pourrait croire, mais en France & clandeſtinement. Il eſt compoſé de telle ſorte, qu'on ſuppoſe que l'éditeur avait mis à contribution le portefeuille de tous les amis particuliers de Molière à cette époque. On y trouve, en effet, outre la Satire à Molière par Boileau, outre l'élégie des Nymphes de Vaux par La Fontaine, le Voyage de Chapelle & de Bachaumont, deux lettres de l'abbé du Buiſſon & de ſon

frère le chevalier du Buiſſon, des vers de Ranchin père & de ſon fils, une lettre du comte de Saint-Aignan, avec la réponſe par Mlle des Jardins, pluſieurs pièces de Pelliſſon, &c.; tout cela groupé autour du Placet ou Remercîment au Roi, par Molière. On n'a pas encore fait obſerver que les recueils de cette eſpèce, qui paraiſſaient alors chez divers libraires, étaient chacun l'expreſſion d'une coterie littéraire; or, Molière, depuis ſon retour à Paris en 1658 jusqu'à ſa mort, fut le centre & le pivot d'une ſociété de poëtes & d'artiſtes, qui s'inclinaient devant ſon génie.

Un petit avis charitable :
Philis, croyez-moi, quittons-nous.
Vous me trouvez d'un air fort doux,
Et vous êtes pour moi d'humeur aſſez traitable.
Mais tout cela n'eſt plus amour;
Le mien s'affentit chaque jour;
Enfin ma conſtance ſe laſſe.
Quoi que nous nous puiſſions jurer,
Chacun de nous deux s'embarraſſe.
Finiſſons donc de bonne grâce
Ce qui ne peut longtemps durer.

Lorſque les fureurs ſont paſſées,
Qui forment les dépits jaloux,
Et les déſirs puiſſants & doux
Qui règnent à l'abord en deux âmes bleſſées;

Qu'en la place des paſſions
Succèdent des réflexions;
Qu'on prend un air modeſte & ſage;
Qu'on ſe pare d'un beau ſemblant;
Que l'on compoſe ſon viſage :
L'amour devient un bon ménage,
Plutôt qu'un commerce galant.

J'ai cru m'exempter de tout blâme,
Et qu'enfin la ſincérité
Tenoit lieu de fidélité,
Quand on ne reſſent plus d'amour dedans ſon âme.
Auſſi, pour vous rien déguiſer,
Et pour vous vouloir abuſer,
Je n'ai pas l'âme aſſez traîtreſſe;
Et c'eſt un funeſte détour,
Quand il faut languir de triſteſſe,
Auprès de la même maîtreſſe
Pour qui l'on a langui d'amour.

Reprenons ſans nulle contrainte,
Vous, votre cœur, & moi, le mien;
Rompons le prétendu lien
Qui de nos libertés avoit ſerré l'étreinte;
Oublions ce qui s'eſt paſſé,
Et d'un eſprit débarraſſé
Croyez avec toute aſſurance
Que ce que prônent les amants,
Ces feux, ces fers & ces tourments,
Amour, fidélité, conſtance,
Ne ſont que termes de romans.

Au ſurplus, n'allez pas prétendre
Qu'une indiſcrète fermeté,
Qui va juſqu'à l'extrémité,
Soit le parti qu'il vous faut prendre.
Lorſque l'amour tire à la fin,
Quand l'affaire eſt ſur le déclin,
L'effort de la perſévérance
Ne fait plus que nous abuſer.
Revenons à la conſéquence,
Et dénouons ſans violence
Des nœuds que le temps doit uſer.

Dans un état doux & paiſible
Je ne reſſens ni biens ni maux;
Je vois d'un bon œil mes rivaux,
Et même à leurs tourments je ſuis un peu ſenſible.
A ne vous rien diſſimuler,
Je ſuis prêt à me conſoler,
Quand ils auront votre âme entière.
Avant que je prenne mon cœur,
Philis, quittez-moi la première,
Et devenez cent fois plus fière,
Pour en ſortir à votre honneur.

STANCES GALANTES

(1660?)

Nous croyons pouvoir aſſurer que ces vers charmants, pleins de ſentiment, de grâce & de délicateſſe, ſont de Molière, quoiqu'ils n'aient été publiés qu'avec ſon initiale. On les trouve pour la première fois, en tête de trois feuillets ſans pagination, au commencement du recueil intitulé: *Les Plaiſirs de la Poéſie galante, gaillarde et amoureuſe* (ſans lieu ni date, publié vers 1664, in-12). Ces trois feuillets, qui ne contiennent que des pièces ſignées par des auteurs en renom, amis de Molière, tels que La Fontaine, Saint-Gilles, Furetière & Richelet, avaient pour objet de piquer la curioſité des lecteurs, auxquels on préſentait ce recueil de poéſies anonymes, imprimé depuis trois ou quatre ans, et qui avait dû ſe paſſer d'un privilége du roi, pour paraître ſous le manteau. Les mêmes Stances galantes ont été réimprimées à la fin d'un autre recueil, intitulé : *Maximes et Loix d'amour; Lettres, Billets doux et galants, Poéſies* (Paris, Olivier de Varennes, 1669, in-12). Les éditeurs des Poéſies de J. de Montreuil ont

réuni ſans diſtinction, pour former leur recueil, toutes les pièces publiées avec les initiales M. ou D. M., quoique beaucoup de ces pièces ne fuſſent pas de cet auteur; nous ne nous faiſons donc aucun ſcrupule de leur reprendre à notre tour les *Stances galantes*, qui ont vu le jour, en quelque ſorte, ſous les auſpices des meilleurs amis de Molière.

C'EST un amant, ouvrez la porte!
Il eſt plein d'amour & de foi.
Que faites-vous? Êtes-vous morte?
Ou ne l'êtes-vous que pour moi?

Si vous n'êtes pas éveillée,
Je ne veux point quitter ce lieu;
Si vous n'êtes pas habillée,
Que je vous voie, et puis adieu!

Voulez-vous qu'ici je demeure
Demi-mort, tremblant & jaloux?
Hélas! s'il vous plaît que je meure,
Que ce ſoit au moins devant vous!

Ah! vous ouvrez, belle farouche!
J'entends la clé, c'eſt votre voix!...
O belle main! ô belle bouche!
Que je vous baiſe mille fois!

ÉPIGRAMME CONTRE L'AUTEUR

DE LA

POMPE FUNÈBRE DE SCARRON

(1660)

Un anonyme publia une ſatire en proſe contre tous les auteurs contemporains, ſous le titre : *Pompe funèbre de M. Scarron* (Paris, Jean Ribou, 1660, pet. in-12 de 55 p.). Les meilleurs poëtes n'étaient pas épargnés dans cette revue critique. Il y eut alors un déchaînement de colères poétiques contre ce livret, & tous ceux qui y étaient nommés avec plus ou moins de malveillance répondirent par des épigrammes à l'adreſſe de l'agreſſeur inconnu. Ce ſont ces épigrammes qui furent recueillies dans le *Songe du Reſveur* (Paris, Guill. de Luyne, 1660, in-12 de 36 pages), par quelque ami de Molière, en l'honneur de qui l'ouvrage ſemble avoir été compoſé. Molière avait fait ſon épigramme, comme ſes confrères; ſeulement il l'avait faite mieux frappée que les autres. *Le Songe du Reſveur* arracha le maſque dont ſe couvrait l'auteur de la *Pompe*

funèbre, & dénonça Antoine Baudeau de Somaize, qui venait de publier alors la comédie des *Véritables Précieuſes*, pour ſe faire une part de larron dans le ſuccès des *Précieuſes Ridicules* de Molière.

Ce digne auteur n'étoit pas ivre,
Quand il dit de moi dans un livre :
« C'eſt un bouffon trop ſérieux. »
Certe il a raiſon de le dire,
Car, s'il ſe préſente à mes yeux,
Je l'empêcherai bien de rire!

A MONSIEUR

FRÈRE UNIQUE DU ROI

(1661 ?)

Voici des ſtances que j'attribue à Molière, quoiqu'elles aient paru ſans ſignature dans la ſeconde édition des *Délices de la poéſie galante des plus célèbres autheurs de ce temps* (Paris, Ribou, 1666, in-12.). Cette édition ne contient pas pluſieurs morceaux qui avaient été inſérés dans la première de 1663, & qui appartiennent inconteſtablement à Molière. Celui-ci était alors en querelle & même en procès avec le libraire Jean Ribou, mais ils ſe réconcilièrent en 1666, & Jean Ribou devint juſqu'en 1671 l'éditeur privilégié de Molière.

TANT que votre bonté me parut ordinaire,
J'impoſai toujours à mes vœux
Un ſilence reſpectueux,
De crainte d'être téméraire.

Mais lorſque vous m'offrez de faire agir pour moi
Votre crédit auprès du Roi,
A moins que d'être ingrat, je ne puis plus me taire.

Continuez, grand Prince, à me faire du bien :
Ma muſe prendra ſoin de ma reconnoiſſance,
Et je l'entends déjà m'inſpirer par avance
Des vers dont votre cœur peut avouer le mien.

Je l'entends qui me dit que ſur la terre et l'onde
Vous ferez quelque jour des exploits inouïs,
Et qu'être le cadet du généreux Louis,
C'eſt être encor l'aîné de tous les rois du monde.

A ces coups de pinceau, je ferai ſuccéder
L'éloge des vertus qu'on vous voit poſſéder ;
Je peindrai votre eſprit, vos mœurs, votre courage,
Votre accueil obligeant & doux,
Sans oublier votre viſage
Qui rend l'Amour jaloux de vous.

Mais ce n'eſt pas le temps, grand Prince, de tout dire :
Je le choiſirai mieux, pour ne manquer de rien.
Pourſuivez ſeulement à me faire du bien,
Et vous verrez ſi je ſais bien écrire !!

---

[1] Molière, chef de la troupe de Monſieur, qui l'avait recommandé particulièrement à Louis XIV, ne fait que répéter, dans ces ſtances, ce qu'il avait dit au duc d'Orléans, frère unique du roi, en lui dédiant l'*École des*

LA CONFIDENTE

DEVENUE MAITRESSE

(1661)

Cette pièce eſt imprimée, ſans ſignature, p. 258 du t. IV du *Recueil de Sercy;* mais le titre de la pièce, la facture des vers, le ſentiment du morceau & le cachet de la langue, nous ont fait penſer naturellement à Molière. Tous les hiſtoriens, en

---

Maris, en 1661. « L'honneur que j'ai d'être à Votre Alteſſe Royale, diſait-il dans ſa préface, m'a impoſé une néceſſité abſolue de lui dédier le premier ouvrage que je mets de moi-même au jour... Si je me diſpenſe ici de m'étendre ſur les belles & glorieuſes vérités qu'on pourroit dire d'Elle, c'eſt par la juſte appréciation que ces grandes idées ne fiſſent éclater encore davantage la baſſeſſe de mon offrande. Je me ſuis impoſé ſilence pour trouver un endroit plus propre à placer de ſi belles choſes... » Les vrais connaiſſeurs ſe préoccupent moins de la ſignature d'un tableau, que du ſtyle & de la manière du maître. Que ceux qui ſe piquent de bien connaître Molière décident, après moi, ſi ces vers anonymes ne ſont pas de lui ?

effet, ont raconté comment la de Brie avait été d'abord la maîtreſſe de Molière, avant de devenir ſa confidente & ſa complaiſante, lorſqu'il devint épris d'Armande Bejart. Elle reprit ce double rôle, lorſque Molière, trompé & malheureux dans ſon ménage, ſe fut éloigné de ſa femme infidèle. « Molière, dit M. Taſchereau (p. 83 de la 3e édit. de ſon *Hiſtoire de la vie et des ouvrages de Molière*), chercha dans la tranquillité de ſon intérieur un remède à ſa douleur. Mlle de Brie ne l'avait pas quitté, & l'intérêt qu'elle avait pris à ſes tourments avait vivement excité ſa reconnaiſſance. Après cette rupture avec Mlle Molière, il renoua ſes relations avec ſon ancienne amie. » Il faut relire cette pièce, en ſe pénétrant bien de la ſituation dans laquelle Molière ſe trouvait alors, pour ſe rendre compte des analogies frappantes qui ſe rencontrent preſque à chaque vers; il faut auſſi chercher des inductions & des preuves d'identité dans la compoſition littéraire de l'œuvre.

OLYMPE, ne m'en parlez plus :
Ma colère eſt trop affermie;
Quittez là ces ſoins ſuperflus
Que vous prenez à votre amie.
Pourquoi vous aimez-vous ſi fort,
N'ayant point du tout de rappor. ?
C'eſt une ingrate, une infidèle :
Ne penſons plus à ſa rigueur;

Mais ſongeons que vous êtes belle,
Et que j'ai retiré mon cœur.

On ſait bien que dans mes amours
Je n'uſai jamais d'artifice,
Et l'on diſtinguera toujours
Ma candeur d'avec ſa malice.
Outre quantité de raiſons,
Elle m'a fait cent trahiſons,
A me dégoûter de la ſuivre;
Et loin du péril de ſes coups,
Déſormais je ne veux plus vivre
Que pour mon repos & pour vous.

Vous m'en aviez parlé ſi bien,
Que je crus ſon eſprit ſublime,
Et penſai ne hasarder rien
A bâtir deſſus mon eſtime :
Par ce que vous en racontiez,
Je m'allai jeter à ſes pieds,
Sans craindre ſon humeur hagarde.
Ainſi, par vous, je m'enflammai,
Et dès là, ſans y prendre garde,
Vous fûtes cauſe que j'aimai.

Quand vous avez pris le parti
De la volage que j'accuſe,
Soudain mon âme a reſſenti
Une agitation confuſe;
En vous j'ai reconnu des traits,
Que n'eut & que n'aura jamais

Ma perfide & ma criminelle.
Enfin, pour vous faire adorer,
Vous m'avez paru toute telle
Que vous la vouliez figurer.

Pourquoi n'aurois-je pas pour vous
Une paſſion immortelle ?
Non-ſeulement vos yeux sont doux,
Vos bras beaux, votre gorge belle;
Votre eſprit a non-ſeulement
Ce rare & divin agrément
Qui met à bout la réſiſtance;
Mais vos entretiens relevés
Parlent si bien de la conſtance,
Que je crois que vous en avez.

Jusques ici j'ai dû souffrir
Qu'on me soupçonnât d'infamie,
Et ſuis honteux de vous offrir
Le bien que j'ôte à votre amie.
Mais auſſi l'eſpoir glorieux
Que j'ai qu'on le connoîtra mieux,
M'oblige à ne m'en plaindre guères;
L'amitié va comme l'amour,
Et ſi l'on m'a trompé naguères,
On vous trompera quelque jour.

Cependant d'elle & de mon cœur
Il vous eſt permis de tout croire;
Ou profitez de ſon malheur,
Ou jouiſſez de votre gloire.

Que chacun, d'erreur poſſédé,
Rencontre, dans mon procédé,
De la fraude ou de l'innocence,
Tout ira ſelon mon ſouhait,
Si vous traitez mon inconſtance
Comme un mal que vous avez fait.

Il n'eſt pas tant hors de ſaiſon
De m'accepter plutôt qu'un autre,
Puiſque je ſors d'une priſon
Qui me rend digne de la vôtre.
J'ai toujours aimé noblement
Et n'ai ſoupiré ſeulement
Que dans de glorieux ſupplices.
On ſait les maux que j'ai ſoufferts,
Et mes illuſtres cicatrices
Ne feront point honte à mes fers.

Je me relève, étant tombé,
Mais je n'abuſe au moins perſonne,
Et j'ai repris, non dérobé,
La franchiſe que je vous donne.
Mon cœur, à vous plaire occupé,
N'eſt point un eſclave échappé,
Qui craint de ſe faire connoître;
Et fuyant ſon premier lien,
Eſt prêt de ſervir à tout maître,
Pourvu qu'il évite le ſien.

Ce n'eſt pas qu'un noble regret
Ne me reproche avec injure,

Que vos yeux n'ont pas fait le trait
Qui fit ma première bleſſure;
Près de vos charmes innocents,
Je ſuis fâché que mon encens
Ait jamais brûlé pour un autre,
Et que l'Amour ait arrêté
Qu'une autre beauté que la vôtre
Eût la fleur de ma liberté.

Toutefois, traitez doucement
Ce cœur tout rempli de trophées,
Et régnez ſouverainement
Sur tant de flammes étouffées.
Toutes les beautés qui m'ont pris,
Sur mes ſens & ſur mes eſprits,
Vous laiſſent un empire calme,
Et l'on ne doit pas négliger
De cueillir une belle palme,
Quand on ne court qu'un beau danger.

L'ADMIRATEUR INDIFFÉRENT

STANCES

(1662 ?)

Ces ſtances, ſignées M., ſe trouvent à la p. 216 du t. II du *Recueil de Sercy*. Elles ſont empreintes d'un ſentiment de dépit, qui conviendrait aſſez à la poſition de Molière à l'égard de ſa jeune femme, entourée de mille adorateurs, qu'elle n'avait garde de décourager ni d'éconduire. Le nom d'*Iſabelle* eſt celui que l'auteur d'*Elomire* donne à Armande Bejard, & qui eſt donné auſſi à *une excellente comédienne* dans un recueil du temps. (Voyez la pièce ſuivante.)

DANS le viſage d'Isabelle
Chacun remarque des appas;
Mes yeux me diſent qu'elle eſt belle,
Mais mon cœur ne me le dit pas.

Les plus froids ſont en feu pour elle,
Les inſenſibles en font cas ;
Mes yeux me diſent qu'elle eſt belle,
Mais mon cœur ne me le dit pas.

La beauté de cette cruelle
Eſt fameuſe par cent trépas ;
Mes yeux me diſent qu'elle eſt belle,
Mais mon cœur ne me le dit pas.

Mille amants, d'une ardeur fidèle,
Accompagnent toujours ſes pas ;
Mes yeux me diſent qu'elle eſt belle,
Mais mon cœur ne me le dit pas.

A UNE BELLE COMÉDIENNE

(1664 ?)

Ces vers, qui ont bien l'allure du ſtyle de Molière, ſont imprimés, ſans ſignature, à la page 178 de la ſeconde partie du *Nouveau Recueil de pluſieurs & diverſes pièces galantes de ce temps* (ſans nom de lieu, 1665, petit in-12). Nous croyons pouvoir les attribuer à Molière, en suppoſant qu'ils ſont adreſſés à Armande Bejart, qui était déjà ſa femme. Le Boulanger de Chaluſſay, dans la comédie d'*Elomire*, où la plupart des faits relatifs à notre grand comique ſemblent indiqués avec exactitude, ſinon avec impartialité, donne le nom d'*Isabelle* à la femme de Molière; on peut croire qu'elle était connue ſous ce nom-là, au théâtre, avant ſon mariage, quoiqu'elle eût reçu au baptême le prénom d'*Eliſabeth* avec ceux d'*Armande* & de *Greſinde*. Quant à ce prénom de *Greſinde*, qui a tant intrigué les hiſtoriens de Molière, nous penſons que c'eſt une réminiſcence de roman;

car on avait publié juſtement un roman intitulé: *la Graſinde*, dans le temps de la naiſſance d'Armande Bejart, fille ou ſœur de Madeleine.

ISABELLE, il eſt malaisé
De ne vous pas rendre les armes :
Le Sort raſſemble dans vos charmes
Ce qui dans mille objets ailleurs eſt diviſé.
Aime-t-on la blonde ou la brune,
La haute ou la baſſe fortune ?
Aime-t-on le fier ou le doux ?
Tour à tour, tout ſe trouve en vous;
Comme reine & comme bergère,
Toujours vous avez de quoi plaire :
De l'une vous avez la fière majeſté,
De l'autre la ſimplicité.
Par d'aimables métamorphoſes,
Le Sort vous change en toutes choſes,
Mais toujours vous ne laiſſez pas
De briller de l'éclat de vos propres appas.
Quand vous paroiſſez ſur la ſcène,
Comme bergère ou comme reine,
Vous effacez toujours, par vos propres beautés,
Celles que vous repréſentez.

AU ROI

SUR LA MORT DE MADAME

SONNET

(1664)

Ce beau ſonnet nous paraît être de Molière; il eſt imprimé, à la ſuite d'un premier ſonnet *ſur la Naiſſance de Madame*, ſonnet bien inférieur à celui-ci, dans le *Nouveau Recueil de pluſieurs & diverſes pièces galantes de ce temps* (sans nom de lieu, ni de libraire, 1665, 2 part. in-12). Ces deux ſonnets ont été compoſés à l'occaſion de la naiſſance & de la mort d'Anne-Marie de France, fille du roi, née le 16 novembre 1664 & décédée le 26 décembre ſuivant. Nous avons dit plus haut (page 45, dans la note), que le recueil dans lequel ſont imprimés ces ſonnets (qui avaient été publiés ſans doute en feuilles volantes) ſemble avoir été fait par les amis de Molière ou du moins, avec leur concours, juſtement à l'époque où Molière, Boileau, La Fontaine & Racine avaient formé

une eſpèce de coterie littéraire dans la rue du Vieux-Colombier. Il eſt bon de remarquer que ces deux ſonnets ſe trouvent placés après l'élégie de La Fontaine aux Nymphes de Vaux, & à côté de la ſatire de Boileau adreſſée à Molière.

Roi, l'exemple des rois, mettez-vous en repos :
De toute votre force, au beſoin raſſemblée,
Recevez ce grand coup, qui vient mal à propos
Se mêler au bonheur dont la France eſt comblée.

Le deuil n'eſt point pour vous, & l'âme des héros
Eſt une région malaiſément troublée
Par ces nuages noirs de ſoupirs, de ſanglots,
Dont on voit ici-bas la nature accablée.

Cependant, il eſt vrai que vous avez pleuré!
A travers le héros l'homme s'eſt déclaré :
Hauteur ni fermeté n'ont pu vous en défendre.

Vous êtes magnanime, & grand & généreux :
Mais on ne ſavoit point que vous fuſſiez ſi tendre...
Quel tréſor n'eſt-ce pas pour tous les malheureux ?

CHANSON

SUR L'AIR :

Je ſuis épris d'une brune
Qui tient mon âme en langueur.

Cette jolie pièce, un peu leſte, qui porte pour titre : *Chanſon faite par feu Molière,* ſe trouve dans un recueil de poéſies autographes de Mlle Caumont de la Force, beau manuſcrit provenant de la bibliothèque du roi Louis-Philippe (n° 1133 du Catalogue), & acheté par le baron de Staſſard, en 1852. Ce manuſcrit appartient aujourd'hui à l'Académie royale de Belgique. La chanſon de Molière a été publiée, avec quelques ſuppreſſions néceſſaires, par les ſoins de M. Arthur Dinaux, dans le *Bulletin du Bibliophile,* année 1853, pages 365 & ſuivantes.

Vois ces moineaux, ma chère âme,
Qui ſe careſſent ſi bien :
Les doux tranſports de leur âme
Ne perſuadent-ils rien
A ton lan la landeridette,
A ton lan la landerida ?

Si Daphné, dont la vieilleſſe
Ternit l'éclat de ſes yeux,
Revenoit en la jeuneſſe,
Elle profiteroit mieux
De son lan la landeridette,
De ſon lan la landerida.

Enfin, ſoit que tu promènes
Tes beaux yeux, qui sont mes rois,
Sur l'onde ou parmi les plaines,
Sur les monts ou dans les bois,
Tout fait lan la landeridette,
Tout fait lan la landerida.

Que l'amour trouble mon âme!
Qu'il lui fait de doux efforts!
Que vos beaux yeux ont de flamme!
Qu'ils inſpirent de tranſports
A mon lan la landeridette,
A mon lan la landerida!

Votre rigueur inhumaine
N'oſe me rien accorder;
Que la vertu fait de peine!
Voulez-vous longtemps garder
Votre lan la landeridette,
Votre lan la landerida?

Si j'étois en votre place,
Que vous fuſſiez mon amant,

Je ne ferois pas de glace :
Je vous ferois un préſent
De mon lan la landeridette,
De mon lan la landerida.

Au penchant qui nous engage,
Pourquoi vouloir réſiſter ?
Dans le printemps de ſon âge,
Ne doit-on pas profiter
De ſon lan la landeridette,
De ſon lan la landerida ?

Des douceurs de la nature
On ſe défend à regret ;
Votre pudeur en murmure ;
L'Amour vous dit en ſecret :
Faites lan la landeridette,
Faites lan la landerida.

Que votre bouche est cruelle
De condamner mon tourment,
Quand vos yeux, aimable belle,
Me diſent inceſſamment :
Faiſons lan la landeridette,
Faiſons lan la landerida.

De pitié votre âme atteinte
S'attendrit à mes diſcours ;
Mais que me ſert votre plainte,
Si vous refuſez toujours

Votre lan la landeridette,
Votre lan la landerida ?

Pendant une nuit paiſible,
En vain je me crois heureux;
Le ſonge le plus ſenſible
Ne peut ſoulager les feux
De mon lan la landeridette,
De mon lan la landerida.

Qu'un bonheur plus véritable
Comble enfin tous mes plaiſirs;
La nuit la plus favorable
Laiſſe encor trop de déſirs
A mon lan la landeridette,
A mon lan la landerida.

COUPLETS

Ces vers, ſi facilement & ſi agréablement tournés, sont ſignés Mr M**, à la page 5 du t. V du *Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant*, 3e partie. Paris, Robert Ballard, ſans date, (vers 1670), in-12. On ſait que ce Recueil, publié par de Bacilly, contient beaucoup d'airs empruntés aux intermèdes de Molière.

Il n'eſt rien de plus aimable
Qu'Iris, en toute la cour;
Que n'eſt-elle autant traitable,
Qu'elle fait donner d'amour!
On ne ſeroit pas à plaindre,
Quoi que l'on pût endurer,
Mais elle nous fait tout craindre
Et ne fait rien eſpérer.

Quand pour elle un cœur ſoupire,
Il ne s'en trouve pas bien.
Hélas! je ſais bien qu'en dire,
Quoique je n'en diſe rien.

Je croyois la rendre tendre,
En aimant ſes doux attraits,
Mais las! on a beau ſe rendre,
Elle ne ſe rend jamais!

Ah! que l'on ſouffre de peine,
Quand on eſt abſent de vous!
Loin de vos beaux yeux, Climène,
On ne trouve rien de doux.
Dans votre aimable demeure,
Les ris ne nous quittent pas,
Et le chagrin à toute heure
Accompagne ici nos pas.

Quand je vins, belle Marquiſe,
Avec vous, en ce beau lieu,
A mon aimable franchiſe,
En partant, je dis adieu.
Sans penſer à la défendre,
Moi qui la chériſſois tant,
Je ne penſai qu'à me rendre :
Un autre en eût fait autant.

Ah! vous avez beau vous plaindre
Que je me plains nuit & jour,
Je ne ſaurois me contraindre,
Vous voyant ſi peu d'amour.
Voulez-vous me faire taire,
Sans qu'on m'entende jamais ?
La choſe eſt facile à faire :
Aimez autant que je fais.

MADRIGAL

Ce joli madrigal, ſigné de l'initiale M., dans la Table des poéſies, ſe trouve à la page 194 du tome III du *Recueil de Sercy;* ledit tome achevé d'imprimer le 17 août 1658.

Si, malgré mes ſoucis, malgré votre rigueur,
On me voit devant vous être de belle humeur,
Ce n'eſt pas qu'en effet je ne ſois miſérable;
Mais c'eſt que, vous voyant avecque tant d'appas,
Je ſonge ſeulement que vous êtes aimable,
Et je ne penſe plus que vous ne m'aimez pas.

AIR

DE BATISTE

Ces vers se trouvent à la page 20 des *Airs & Vaudevilles de cour*, dédiés à S. A. R. Mademoiselle (Paris, Ch. de Sercy, 1665, in-12). Ils ont l'allure & le ton des vers de Molière dans ses ballets, & Lully les aura mis en musique à une époque où Molière avait encore le temps de lui fournir des vers à mettre en chant.

INGRATE bergère, dis-moi,
Pendant qu'Amour nous tient sous même loi,
Fut-il jamais d'ardeur plus douce que la nôtre ?
Cependant, tu me fuis & tu manques de foi !
Cruelle, va brûler, va languir pour un autre,
Tandis que je mourrai pour toi.

MADRIGAL

Ce joli madrigal, qui porte le nom de Molière dans une ancienne copie trouvée à Avignon par un ſavant bibliophile, M. le marquis Henri de la Garde, a été publié, dans le *Journal des Débats* du 4 mai 1859, par un de nos meilleurs critiques, M. d'Ortigues, avec les deux pièces ſuivantes, également attribuées à Molière. Nous croyons que celle-ci doit ſe rapporter à la liaiſon de l'illuſtre poëte avec Mlle de Brie, qui fut d'abord ſon amie & ſa confidente, avant de devenir ſa maîtreſſe.

Iris, que prétendez-vous faire ?
Étoit-ce par malice, étoit-ce par pitié,
Quand vous avez voulu que ma tendre amitié,
De l'amour prît le caractère ?
Hé bien! vous avez eu le secret de mon cœur :
Je vous ai fait l'aveu de ma triſte langueur.

Mais, après tout, Iris, de cette obéissance
Quel enfin doit être le prix ?
M'avez-vous ordonné de faire tant de bruit,
Pour demeurer dans le silence ?

VERS IRRÉGULIERS

Cette belle pièce, publiée pour la première fois en 1859, d'après une copie, peut-être autographe, que M. le marquis de la Garde avait découverte à Avignon, paraît être de Molière. M. d'Ortigues a eſſayé de le démontrer, dans un excellent morceau de critique littéraire (*Journal des Débats* du 6 mai 1859). Il explique les trois lettres initiales P. A. B., dont cette pièce eſt ſuivie dans le manuſcrit, par ces trois mots : *Pour Armande Bejard,* & il suppoſe que Molière a compoſé ces vers dans un de ces moments de jalouſie & de brouille, qui le tenaient éloigné de ſa femme, vers laquelle il revenait toujours plus amoureux & plus trompé. Dans cette hypothèſe, Armande Bejart serait *Iris*, tandis que la *Sylvie*, ſeulement nommée dans un vers de cette pièce, ſerait Mlle de Brie, qui joua le rôle de confidente & d'amie auprès des deux époux, avant d'accepter le rôle de conſolatrice & de maîtreſſe auprès de Molière.

M. d'Ortigues n'était pas éloigné de croire que le manuſcrit dont il a fait uſage eſt de la main même de Molière : il s'appuyait ſur l'opinion du ſavant M. Paulin Paris & ſur celle de notre plus habile expert en autographes, M. Laverdet, qui tous deux s'accordaient à déclarer que l'écriture du manuſcrit a beaucoup d'analogie avec le peu que nous connaiſſons de l'écriture authentique de Molière.

Il faut avouer que toutes les probabilités viennent confirmer cette opinion.

Lundi matin.

Me promenant, jeudi, ſur le bord de la Seine,
Si matin, que l'aſtre du jour
Ne paroiſſoit encor qu'à peine
Sur les montagnes d'alentour,
Je penſois, belle Iris, que vous étiez couchée,
La tête ſur la main négligemment penchée,
Et que vous ſoupiriez tout bas dans votre lit.
Un autre auroit penſé que vous étiez touchée
D'un certain petit mal, qui vient troubler l'eſprit,
Et qui, faiſant penſer beaucoup plus qu'il ne dit,
Fait auſſi ſouvent qu'on ſoupire.
Mais vous n'eûtes jamais un ſi beau ſentiment,
Que celui que l'amour inſpire,
Et qui fait naître au cœur un aimable tourment.

Auſſi, penſois-je, adorable inhumaine,
Qu'un mal de pied vous faiſoit ſoupirer,
Et que c'étoit la ſeule peine
Qui vous pouvoit faire pleurer.
Pouſſant un peu plus loin le cours de ma penſée,
Je croyois voir auprès de vous
Un miſérable amant dont l'âme étoit bleſſée,
Et qui ſoupiroit de vos coups.
Mais je m'imaginois qu'il n'oſoit vous le dire,
Et que votre douleur vous occupoit ſi fort,
Que, bien loin de plaindre ſon ſort,
Et de ſonger à ſon martyre,
Vous ſongiez, le voyant quaſi près de mourir,
Qu'il ſouffroit de pitié de vous voir tant ſouffrir.

Je penſois, auſſi, que ma belle,
Toujours fière & toujours cruelle,
Rêvoit dans un demi-ſommeil,
Les deux bras hors du lit, la gorge demi-nue,
Et de tant d'attraits revêtue,
Que l'Aurore en a moins au lever du soleil.
Que de brûlants déſirs, que d'amour, que de flamme,
Cette charmante Iris allume dans mon âme!
Hélas! que ne pensai-je & que ne fis-je pas!
Je me mis à genoux, j'adorai ſes appas,
J'admirai de ſon teint les œillets & les roſes,
Et cet air enjoué qui la pare ſi bien;
Et puis, je m'étonnai que de ſi belles choſes
Fuſſent cauſe d'un mal ſi cruel que le mien.

Le ſouvenir de tant de charmes,
Et de tant de tourments que j'ai déjà ſoufferts,
Depuis que je vis dans ſes fers,
Toucha ſi fort mon cœur, que j'en versai des larmes.
Mon eſprit fut troublé de mille objets fâcheux;
Je fis mille deſſeins, mille vœux, mille plaintes;
J'eus mille ſoupçons, mille craintes,
Et point du tout d'eſpoir d'être un jour bienheureux.
Enfin, dans les tranſports de mon âme inſenſée,
D'amour & de douleur également bleſſée,
J'allai m'imaginer, pour comble de mes maux,
Que l'ingrate rêvoit à deux de mes rivaux!

Ce fut pour lors que dans ma rage
Je penſai, je dis & je fis
Tout ce qu'on peut penſer, dire & faire de pis
Contre ce qu'on hait davantage;
Et ne connaiſſant plus ni reſpect ni devoir,
Je fis mille ſerments de ne jamais la voir...
Mais que ce mouvement d'une fureur extrême
Dura peu de moments! qu'il fut tôt apaisé!
Hélas! & qu'il eſt mal aiſé
De haïr longtemps ce qu'on aime!

Mon eſprit, tout d'un coup, plus calme & plus ſerein,
Rendit pour chaque injure une juſte louange,
Et mon cœur, devenu plus doux & plus humain,
L'appella mille fois & ſa Vie & ſon Ange.
Je demandai pardon de mon emportement,
Et, tout confus de ma foibleſſe,

Je ſoupirai ſi tendrement,
Que j'aurois adouci le cœur d'une tigreſſe.

M'étant ainſi remis dans mon premier devoir,
Je souhaitai de la revoir :
Tout ce qu'elle a de doux, de charmant & d'aimable,
Se vint encor offrir une fois à mes yeux,
Pour me faire admirer ce chef-d'œuvre des cieux
Comme une choſe incomparable;
Et ce que ſouffre un malheureux,
Quand l'abſence la plus cruelle
Le retient éloigné de l'objet de ſes vœux,
Mon âme le souffrit pour elle.

Je rêvai même quelque temps,
Pour trouver le moyen d'adoucir mes tourments,
Et sur ce que je devois faire
Pour m'en faire aimer & lui plaire;
Et, repaſſant dans mon eſprit
Tout ce que j'avois fait, tout ce que j'avois dit,
Je connus bien enfin que, quoi que l'on en pense,
L'Amour peut à ſon gré diſpoſer de nos jours;
Et que, quand une fois on eſt ſous ſa puiſſance,
Heureux ou malheureux, on aimera toujours.

Voilà, charmante Iris, tout ce que mon génie
M'a redit, ce matin, de vous & de Sylvie,
Et je prends les rochers & la Seine à témoin,
Si dans ma triſte solitude
Vous ne faites mes vœux, mes déſirs & mes ſoins,
Et toute mon inquiétude.

Mais vous devez auſſi, jeudi, penſer à moi...
De cela, du moins, l'une & l'autre,
Vous m'avez donné votre foi ;
J'ai bien fait mon devoir, avez-vous fait le vôtre[1] ?

---

[1] Faites votre devoir & nous ferons le nôtre.
(*Dépit amoureux*, acte Ier, ſcène 3.)

« Nous n'avons pas relevé dans des notes, dit M. d'Ortigues, une foule de tours, de locutions, d'épithètes & de rimes, qui ſont certainement de la langue du XVIIe ſiècle, mais dont l'emploi eſt néanmoins ſi familier à Molière, qu'on peut dire qu'ils compoſent en quelque ſorte le fonds euphonique de la langue qu'il parle, toutes les fois que ſa corde eſt montée au ton de la tendreſſe & de la paſſion. »

MADRIGAL

Ces jolis vers portent auſſi le nom de Molière dans l'ancienne copie que M. le marquis de la Garde a trouvée chez un bouquiniste d'Avignon. « Cela ne vous ſemble-t-il pas pour l'allure un feuillet détaché de l'*Amphitryon?* » dit M. d'Ortigues, qui a publié ce madrigal dans le *Journal des Débats* du 4 mai 1859.

L'Amour, charmante Iris, ne ſouffre point de maître :
C'eſt un enfant gâté, qu'on a peine à connoître;
Il gronde ſans ſavoir pourquoi;
La douceur quelquefois l'irrite;
Il met à bout la plus ſage conduite,
Et l'on n'oſe pourtant le laiſſer ſur ſa foi;
Il veut tout ce qu'on lui refuſe,
Il néglige tout ce qu'il a :
Un rien après l'amuſera.

Toujours prêt à payer d'une mauvaiſe excuſe,
On haſarde beaucoup de jouer avec lui;

Il ne garde aucune meſure,
Et c'eſt un grand coup d'aventure,
S'il eſt encor demain ce qu'il eſt aujourd'hui.

Voilà le bel enfant que vous avez fait naître!
Cependant, tel qu'il eſt, il mérite vos ſoins :
Je veux bien vous aider à lui conſerver l'être,
Pourvu que vous vouliez, sans *mais, car, ſi, peut-être*;
A frais communs fournir à ſes beſoins.

STANCES IRRÉGULIÈRES

SUR LES CONQUÊTES DU ROI

EN 1667

Cette pièce, ſignée *Mollier* (c'eſt ainſi que Molière eſt nommé dans les priviléges du roi, accordés à ſes premières comédies), ſe trouve dans un manuſcrit du temps, conſervé à la Bibliothèque Impériale, *Supp. franç.*, n° 686. Elle eſt inconteſtablement de Molière, quoiqu'on ne l'ait pas encore ſignalée. Le même manuſcrit contient un ſonnet au roi, également ſigné *Mollier*, qui a été imprimé à la fin de l'édition d'*Amphitryon*, publiée en 1670 par Jean Ribou.

Il faut indiquer à quelle occaſion ces ſtances ont été compoſées. La campagne du roi en Flandre, ſous la direction de Turenne, fut une ſuite de triomphes; chaque ſemaine, on apprenait à Paris une victoire ou une priſe de ville, & chacun de ces ſuccès était célébré par des feux de joie qui s'allumaient dans toutes les

rues, ſuivant l'uſage traditionnel des Pariſiens. Écoutons la *Gazette :* « Le 11 juillet, on chanta le *Te Deum* pour la reddition de Douai. Le ſoir, on alluma des feux, qui furent accompagnés de tous les témoignages poſſibles de la joie qu'avoient les habitans. » Le 26 du même mois, autre *Te Deum* pour la priſe de Courtray : « Le ſoir, on fit des feux par toutes les rues, au tintamarre des canons de la Baſtille & de l'Arſenal.» Le 10 ſeptembre, nouveau *Te Deum* pour la ſoumiſſion de Lille : « Le ſoir, les feux furent allumez par toutes les rues, ainſi que devant l'hôtel de ville, avec des marques d'une allégreſſe proportionnée à ſon ſujet. » Ce furent ces feux de joie réitérés qui fournirent à Molière le ſujet de ces ſtances, leſquelles ont été peut-être imprimées à part, mais dont l'édition originale eſt encore à découvrir.

Que vous dépêchez de beſoigne,
Grand Roi, dont jamais ne s'éloigne
La victoire ni le bonheur!
Vous triomphez partout; mais le bois va bien vite,
Et tant de feux qu'on a dreſſés à votre honneur
Ont fait que maints fagots chez moi n'ont plus leur gîte.

Chacun ſait que venir, voir & vaincre, eſt pour vous,
Comme pour feu Céſar, quaſi la même choſe;

Que les plus grands guerriers ſuccombent ſous vos coups,
Et que, pour s'en ſauver, bienheureux qui compoſe;
Qu'au milieu des dangers vous marchez toujours droit;
Qu'on vous y voit courir ſans détours & ſans fraudes;
Mais plus vos attaques ſont chaudes,
Et plus je cours haſard d'être tranſi de froid.

Le grand métier de Mars eſt ce qui peut vous plaire;
Mais chacun ſonge à ſon affaire,
Et ce pendant que vous allez
Exercer, comme un autre Hercule,
La noble ardeur dont vous brûlez,
Moi, je ſonge au bois que je brûle.

Quoi que nos illuſtres oracles
Aient pu mettre au jour pour chanter vos miracles;
Quoiqu'en ſtyle pompeux ils en ayent écrit,
J'écrirois encor mieux, ou le diable m'emporte,
Si j'avois du feu dans l'eſprit
Autant qu'on en a vu briller devant ma porte.

Je ne puis m'empêcher que ſouvent je n'y penſe,
Encore que pour la dépenſe
J'aie aſſez peu d'averſion;
Mais je trouve fort ridicule
De brûler ſa proviſion,
Dans le fort de la canicule.

Si la prochaine année on fait encor de même,
Où trouver tant de bois? Dans ma miſère extrême,
Je prévois déjà bien que je ne le pourrai,

Si vous ne commandez, pour me tirer de peines,
Qu'on m'en laisse couper autant que je voudrai,
Ou dans Boulogne ou dans Vincennes.
Ah! si comme de vous il dépendoit de moi
De faire une nouvelle loi,
J'ordonnerois qu'après la prise d'une place,
Au lieu de tant de feux, en été superflus,
On en boiroit six coups de plus,
Et qu'on les boiroit à la glace.

Mais, ma Muse, tout beau, trêve à vos railleries;
Je n'en connois pas bien le fin,
Et l'on blâmeroit à la fin
Vos méchantes plaisanteries.
D'un ton plus sérieux, dites au grand Louis
Mon zèle & mes transports pour ses faits inouïs;
Quels sont les mouvements de mon âme ravie;
Et que, loin de rien plaindre à ses fameux exploits,
Si pour les honorer il y falloit ma vie,
Je l'y consommerois de même que mon bois.

GAVOTTE

(1667 ?)

Cette chanſon, ſignée M. M., ſe trouve à la page 298 de la 2e partie du *Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant,* publiée en 1668. Elle a été reproduite, avec la même initiale, dans le *Nouveau recueil des plus beaux vers mis en chant* (Paris, G. de Luyne, 1680, in-12, p. 298). Après une étude raiſonnée de ces recueils, où l'on trouve beaucoup d'airs de *M. de Mollier,* le muſicien, nous ne doutons pas que la Gavotte ne ſoit de Molière, le poëte comique.

Oui, vous valez bien la peine
Que l'on ſoupire pour vous,
Et je tiens, belle inhumaine,
Ce tourment même aſſez doux.
Mais, s'il faut perdre la vie
Pour adorer vos appas,
Je n'y penſe pas, Silvie,
Non, non, je n'y penſe pas.

Vous faites de la rieuſe,
Quand je vous dis, belle Iris,
Que d'une flamme amoureuse
Enfin mon cœur eſt épris.
Mais vous avez tort de rire
Du mal que font vos appas :
Si vous ſentiez mon martyre,
Iris, vous n'en ririez pas.

ENTRÉE DE BALLET

(1667 ?)

Ces vers, ſignés M. M***, ſont à la page 197 de la 2e partie du t. III du ***Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant.*** Ce tome III a été publié par M. de Bacilly, chez Robert Ballard, ſans date (1668).

Je ſais bien
Qu'à vous aimer, Climène,
On a bien de la peine ;
Mais cela n'eſt rien,
Puiſque j'ai l'eſpérance
Qu'Amour,
Un jour,
Finiſſant ma ſouffrance,
Pour me venger
De votre indifférence,
Vous fera changer.

ENTRÉE DE BALLET

DE M. BATISTE

(1667?)

Ces vers, ſignés M. M**, à la page 78 de la 1re partie du t. III du *Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant*, ne peuvent être que de Molière, car, parmi les poëtes qui ont travaillé pour les ballets de Lully, Molière eſt le ſeul dont le nom commence par la lettre M.

BELLE Iris, je reſſens
Un mal qu'on ne peut dire,
Qui fait qu'on ſoupire,
Et trouble les ſens.
Je le trouve aſſez doux,
Lorſque je ſuis auprès de vous.
Je languis nuit & jour:
Pour moi,
Je croi
Que ce mal eſt l'amour.

Belle Iris, je ſoupire!
Vous ne faites qu'en rire.
Pour vous, à tout moment,
Je ſouffre un rigoureux tourment :
Mes vœux,
Mes feux,
L'amour,
Un jour,
Pourront vous en donner à votre tour.

AIR DE BALLET

DE M. BATISTE

Ces vers, ſignés M. M**, ſe trouvent au verſo de la page 503, où eſt imprimé le *Récit de ballet*, portant la ſignature de Molière, dans la 3e partie du *Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant*. Or, ce Récit de ballet n'eſt autre que le récit de la Beauté dans le ballet du *Mariage forcé*, danſé & chanté devant le roi, le 29 janvier 1664. Il faut donc en conclure que les paroles de l'air de ballet, placé à la ſuite dudit récit, ſont également de Molière.

Soupirer & ſe plaindre,
Endurer à tout moment,
Et toujours ſe contraindre,
C'eſt ce qu'un pauvre amant
Fait en aimant.
Pour moi, j'aime les belles

Qui ne ſont point ſi cruelles;
Rien ne peut gagner mon cœur
Que la douceur...
Les Iris,
Les Cloris
Ne me ſont rien, ſans les ris.

GAVOTTE

DE M. BATISTE

(1667 ?)

Ces vers, ſans ſignature, ſe trouvent à la page 264 de la 3e partie du *Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant.* Nous ne pouvons pas croire qu'ils ſoient de Lully, & nous n'éprouvons aucune répugnance à les donner à Molière.

Je ne veux point vous connaître :
Amour fait trop d'embarras ;
Vous pourriez le faire naître
Avec vos divins appas ;
Je vous aimerois peut-être,
Et vous ne m'aimeriez pas.

Quoique ma douleur empire,
Alors que je me contrains,
En ſecret mon cœur ſoupire,

Loin des échos, je me plains :
Ils pourroient bien le redire,
Et c'eſt tout ce que je crains.

Si mon cœur ſe fait entendre,
Hélas! ce n'eſt qu'à regret;
Mais que j'ai beau lui défendre
De parler de mon ſecret,
Mon Iris pourra l'apprendre :
L'Amour eſt un indiſcret.

MENUET

DE M. BATISTE

DU BALLET DE LA *Naissance de Vénus*

Ces vers, imprimés, avec la signature M. M**, à la page 405 du t. III du ***Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant***, sont une réponse à ce couplet, signé aussi : M. M***.

A la cour
Chacun fait fortune,
A la cour
Chacun fait l'amour.
Blonde & brune,
Jeune & vieux,
Riche & gueux,
En ces lieux,
Chacun a sa chacune;
Et l'on voit même quelquefois
Un seul blondin en avoir deux ou trois.

PAUVRE amant, qui contes ta peine,
Penses-tu qu'on en fasse cas ?
La moins vaine

Ne veut pas
Employer ſes appas,
A moins d'une douzaine.
Les blondins dont nous faiſons choix,
Sont trop heureux d'en avoir une à trois.

Près de vous,
Qu'on reſſent d'alarmes;
Près de vous,
Qu'on reçoit de coups!
Si vos charmes
Et vos yeux,
En ces lieux,
Même aux dieux,
Ont fait rendre les armes,
Peut-on bien, voyant tant d'appas,
Avoir un cœur & ne ſoupirer pas!

De nos cœurs
Vous êtes maîtreſſe,
De nos cœurs
Vos traits sont vainqueurs.
Ma princeſſe,
Si vos yeux,
En ces lieux,
Même aux dieux,
Donnent de la tendreſſe,
Peut-on bien, voyant tant d'appas,
Avoir un cœur & ne ſoupirer pas!

GAVOTTE

DE M. BATISTE

Ces agréables vers figurent ſans ſignature à la page 172 du t. Ier du *Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant*. Bacilly publia ce tome Ier, en 1661 : les vers dateraient donc du commencement des rapports de Lully avec Molière. Il faut dire que, dans le recueil de Bacilly, l'initiale M** ne ſe trouve qu'au bas des pièces qu'on peut attribuer à Molière, ſoit que ces pièces offrent les caractères de ſon ſtyle & de ſon eſprit, ſoit qu'elles ſe rattachent à lui par les noms de *Batiſte* ou Lully, de Lambert, &c., qui en ont compoſé la muſique. Sans doute, ces muſiciens ont mis en chant des vers empruntés à d'autres poëtes dont le nom commence par la lettre M., tels que Mlle Meſlon, le marquis de Montpipeau, Malo, &c.; mais ces noms ſont imprimés généralement en toutes

lettres, &, d'ailleurs, il n'y a pas de confuſion poſſible, eu égard à la médiocrité des pièces qui leur appartiennent.

IRIS, ne présumez pas
De tous vos divins appas,
Quand vous ſeriez ſans ſeconde:
Puſſiez-vous vous enflammer!
Quoique belle, quoique blonde,
Le plus grand défaut du monde
Eſt de ne pouvoir aimer.

Si vous aimiez comme nous
Rien ne ſeroit comme vous.
Mais la Nature trop ſage
Pour votre dernier malheur,
Laſſe & manquant de courage,
Ne put achever l'ouvrage
Et ne vous fit point de cœur.

GAVOTTE

DE M. BATISTE

Ces vers sont sans signature à la page 169 du t. Ier du *Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant* (Paris, Ch. de Sercy, 1661, in-12); nous croyons y voir quelque analogie avec ceux que Molière a improvisés pour ses intermèdes. Il ne faut pas perdre de vue que Molière, en venant se fixer à Paris avec sa troupe, à la fin de 1658, se lia d'abord avec Lully, qu'on nommait *Batiste*, & qui épousa vers cette époque la fille du musicien Lambert. On peut assurer que Lully a tiré de sa liaison avec Molière un grand nombre de vers galants qu'il a mis en musique, car on n'ignore pas la facilité avec laquelle notre illustre poëte composait ces sortes de vers.

J'ai cent fois, beauté cruelle,
Voulu tenter le hasard
De vous dire une nouvelle
Où vos yeux ont quelque part.

Mais qui meurt ſous votre empire,
Près de vous eſt interdit :
Si j'euſſe oſé vous le dire,
Hélas! que m'auriez-vous dit ?

Mon amour & ma tendreſſe
Redoutent votre rigueur,
Et je n'ai que ma foibleſſe,
Pour vous prouver ma langueur.
En mourant ſous votre empire,
Je suis toujours interdit...
Mais ſi j'euſſe osé le dire,
Hélas! que m'auriez-vous dit ?

Si, dans mon amour extrême,
Comme un amant éperdu,
J'euſſe déclaré que j'aime :
Que m'auriez-vous répondu ?
Or, bien que j'aie un cœur tendre,
Je doute de ſon crédit,
Et je craindrois fort d'apprendre
Tout ce que vous m'auriez dit.

GAVOTTE

(1667?)

Cette chanſon, ſignée M. M., ſe trouve à la page 285 de la 2e partie du *Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant*, publiée en 1668 par Bacilly. Ces vers ſe rapportent à un fait que nous ne connaiſſons pas : il ſemble que l'auteur ait voulu détourner une femme, une charmante fille, de prendre le voile par ſuite d'un dépit amoureux. Nous ne prouverons pas que cet auteur ſoit Molière; mais qui prouvera que Molière n'eſt pas cet auteur, dont le nom commençait par la même lettre que le ſien? Au reſté, en rapprochant cette Gavotte d'une *Épître à une jeune perſonne qui alloit ſe faire religieuſe*, par le comte de Modène, épître que le comte de Fortia a publiée dans le *Supplément aux diverſes éditions des œuvres de Molière* (Paris, Dupont, 1825, in-8), on peut ſuppoſer que l'une & l'autre pièces ont été faites au ſujet

d'une fille de Jean-Baptiſte l'Hermite, ſieur de Soliers, laquelle entra dans un couvent, après s'être deſtinée & même eſſayée au théâtre.

Ne voulez-vous pas, Silvie,
Penſer à votre retour ?
Je m'attends que cette envie
Vous prenne de jour en jour ;
Car je ſais bien que la grille
N'eſt pas fort votre élément :
Pour une charmante fille,
C'eſt un ſéjour peu charmant.

Votre faute eſt ſans ſeconde,
Je ne puis la pardonner.
Que vous a donc fait le monde,
Pour vouloir l'abandonner ?
Un chacun vous y révère,
Beaucoup y font plus pour vous :
Penſez-y bien, & j'eſpère
Que vous penſerez à nous.

Vous n'avez pas été faite,
Et je vous l'ai dit ſouvent,
Pour être une ſœur Collette,
Ni pour être en un couvent :
Conſultez bien votre étoile,
Sans aucun déguiſement ;
Vous verrez qu'au lieu d'un voile,
Il vous faut un ſacrement.

Songez bien que la colère,
Songez bien que le dépit,
Aſſez ſouvent nous font faire
Ce que le cœur contredit.
C'eſt ainſi qu'on s'embarraſſe
Pour le reſte de ſes jours,
Car, ſi la colère paſſe,
Le dépit dure toujours.

INVOCATION AUX MUSES

POUR RECOMMANDER AU ROI

LE COMTE DE MODÈNE

(*C'eſt lui-même qui parle*)

(1667)

Ce ſont les deux dernières ſtrophes d'une *Ode aux Muſes, ſur le Portrait du Roy,* par le comte de Modène (Paris, Mabre Cramoiſy, 1667, in-4, avec vignettes gravées). Cette Ode, à laquelle Molière a probablement mis la main, eſt néanmoins aſſez faible, ſans images, ſans couleur, ſans véritable inſpiration; mais les deux dernières ſtrophes, qui s'en détachent pour ainſi dire & qui ſemblent faites après coup, nous paraiſſent devoir être attribuées au *teinturier* ordinaire du comte de Modène. Celui-ci, en effet, avait toujours eu le goût de la poéſie, &, avec un peu d'aide, il n'y réuſſiſſait pas mal; mais il y a, dans ſes pièces de vers, tant de dif-

férences de ſtyle & de manière, qu'on eſt bien obligé de reconnaître pluſieurs auteurs ſous ſon nom. Ce fut d'abord à ſon beau-père, François Triſtan l'Hermite, qu'il eut recours; enſuite, après la mort de ce poëte, il s'adreſſa naturellement à Molière, qui avait épouſé ſa fille Armande Bejart. Le comte de Modène, en revenant de l'expédition aventureuſe de Naples, dans laquelle il avait accompagné le duc de Guiſe, compoſa l'*Ode aux Muſes*, pour ſe recommander à Louis XIV & pour eſſayer de reprendre pied dans les charges de la cour. Molière corrigea l'Ode, y ajouta deux ſtrophes, & préſenta peut-être au roi un exemplaire de cette pièce imprimée avec beaucoup de luxe.

APPRENEZ-LUI donc, doctes Sœurs,
Que je ſuis héritier du zèle
Qu'eut un père ardent & fidèle
Pour trois de ſes prédéceſſeurs.
J'ai tâché de ſuivre ſes traces,
Mais vous ſavez quelles diſgrâces
Ont toujours traverſé mon ſort :
Il n'eſt point de nochers ſur l'onde
Qui puiſſent arriver au port,
Si leur art ne rencontre un vent qui les ſeconde.

Paroiſſez devant ce grand roi,
Auſſi modeſtes que brillantes;

Ne faites pas les mendiantes
Ni les mercenaires pour moi :
Vous ſavez bien que ma penſée
Ne fut jamais intéreſſée,
Dans vos déſerts ni dans la Cour,
Et que le but de mon ouvrage
Eſt que ma plume & mon amour
Lui faſſent voir mon cœur plutôt que mon viſage.

AIR DE BALLET

(1668)

Ces vers, ſignés M. M**, ſe trouvent à la page 161 du t. III du *Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant.*

Est-il objet qui vaille
Mon incomparable Iris ?
En quelque lieu qu'elle aille,
La belle emporte le prix.
Ce n'eſt point un feu de paille,
Quand on en eſt épris.

Bien qu'elle ſoit cruelle,
Un chacun lui fait la cour ;
Car, outre qu'elle eſt belle,
Et plus belle que le jour,
C'eſt qu'on voit toujours près d'elle
Les Jeux, les Ris & l'Amour.

Chacun a beau me dire
Qu'Amour eſt toujours charmant :
Pour ſuivre ſon empire
Et pour devenir amant,
Ma foi, j'aime trop rire
Et je hais trop le tourment.

Par des ſoupirs & larmes,
On fait à ce Dieu la cour ;
Et, lui, de mille alarmes,
Nous attaque nuit & jour...
Puiſqu'il n'a point d'autres charmes,
Ah ! je renonce à l'Amour.

AIR DE BALLET

DE M. BATISTE

Ces vers, ſignés M. M**, ſe trouvent à la page 151 de la 3e partie du *Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant.*

En vain à l'Amour
Vous êtes rebelle.
Ce Dieu, quelque jour,
Vous fera bien voir
Juſqu'où va ſon pouvoir.
Vos attraits
N'ont pas été faits
Pour vous rendre l'humeur cruelle.
Et fachez, la belle,
Si malgré la rigueur
On peut gagner un cœur,
Qu'on ne le rend jamais fidèle,
Que par la douceur.

RONDEAU

DE M. BATISTE

Ces vers, ſignés M. M..., ſe trouvent à la page 448 de la 3e partie du *Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant.*

POUR vous mon cœur eſt tendre,
Pour moi vos yeux ſont doux;
Je ne puis me défendre
De ſoupirer pour vous.

Vous n'aimez rien, Climène!..
Hélas! je le ſais bien:
Vous êtes inhumaine,
Mais tout cela n'eſt rien.

Pour vous mon cœur eſt tendre, &c.

Mais ſouffrez que j'eſpère,
Pour payer mon amour,
Qu'il ſe pourra bien faire
Que vous direz un jour :

Pour vous mon cœur eſt tendre,
Pour moi vos yeux ſont doux;
Je ne puis me défendre
De ſoupirer pour vous.

GAVOTTE

Ces charmants vers, ſignés M. M**, ſe trouvent à la page 208 de la 3e partie du *Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant.*

Je cherche dans ma bergère
En vain de quoi me guérir;
Elle eſt ingrate & légère,
C'eſt aſſez pour en mourir,
C'eſt peu pour me ſecourir.

En la voyant inconſtante,
Je voudrois bien la changer;
Mais, la voyant ſi charmante,
De peur de trop me venger,
Je n'oſerois y ſonger.

Mon cœur eſt à vous, de ſorte
Qu'il vous ſuit, malgré vos coups;
Il veut vous ſervir d'eſcorte,
Et trouve qu'il eſt plus doux
D'être ſans moi, que ſans vous.

Je cherche dans moi, Climène,
De quoi ne vous aimer plus;
Mais, malgré toute ma peine,
Mes efforts ſont ſuperflus :
Vos beaux yeux ont le deſſus.

Malgré moi, mon cœur vous aime...
Non, je n'en ſais point la fin;
Mais ſi, malgré vous, de même,
Le vôtre m'aimoit enfin,
Je bénirois mon deſtin.

A voir vos beaux yeux, bergère,
On attendroit tout de vous;
Ils me diſent que j'eſpère...
Mais hélas! ces yeux ſi doux
En diſent autant à tous.

AIR DE BALLET

DE M. DE BEAUCHAMP

Ces jolis vers, ſignés M. M**, ſe trouvent à la page 499 du t. III du *Recueil des plus beaux vers*, & ſont ſuivis de vers compoſés ſur le même rhythme par le duc de Saint-Aignan.

SAVEZ-VOUS bien, la belle,
Qu'on ſe plaint fort de vous ?
On vous nomme cruelle,
Et l'on dit que vos yeux doux
Paſſent pour francs filoux.
J'en connois plus de mille,
Dans la cour, dans la ville,
Qui ſavent de leurs tours.
Sans craindre la ſurpriſe,
Le matin dans l'égliſe,
Et le ſoir dans le Cours,
Ils volent tous les jours.

Dans une ſeule aſſemblée,
D'emblée
Ils prennent plus de trente cœurs
Et font encor les railleurs,
Quand on crie aux voleurs.
Par la prière ou la plainte,
On ne les rend point plus doux :
Ils ſont trop fiers, Aminte,
D'être logés chez vous!

AIR

DE M. DE LA BARRE

Ces vers, portant la ſignature M. M**, ſont imprimés à la page 467 du t. III du *Recueil des plus beaux vers qui ont eſté mis en chant.*

Quoi! penſez-vous qu'on vous offenſe,
Quand on dit que l'on meurt pour vous ?
Et ſi l'on vous fait les yeux doux,
Penſez-vous qu'on vous offenſe ?
Philis, on dit ce que l'on penſe,
Quand on dit que l'on meurt pour vous!

AIRS

DE LAMBERT

Les airs ſuivants ont été choiſis parmi ceux que contient le recueil de muſique intitulé : *Airs à une, deux, trois & quatre parties, avec la baſſe continue*, compoſez par M. Lambert, maiſtre de la muſique de la Chambre du Roy (Paris, Christ. Ballard, 1689, in-fol.). Nous nous ſommes attachés, bien entendu, à rendre à Molière les pièces qui rappellent le mieux ſes ſentiments, ſes idées, ſa langue & ſurtout ſa manière. Lambert était un des meilleurs & des plus anciens amis de Molière; il le devint davantage, quand il eut marié ſa fille à Lully. Molière, qui ſavait mieux que perſonne improviſer des vers deſtinés à être mis en chant, eut probablement la plus grande part à la compoſition des airs de Lambert. Malheureuſement, aucun de ces morceaux n'eſt ſigné, & nous ſavons que Benſſerade, Boiſrobert, Perrin & Quinault fourniſſaient auſſi des canevas rimés au muſicien.

Le recueil d'Airs de Lambert fut publié d'abord en 1666; il reparut, vingt ans après, confidérablement augmenté. Les paroles que Lambert a mifes en mufique après la mort de Molière, font auffi plates & aussi faibles que les premières étaient élégantes & agréablement tournées. On n'a point affez infifté fur le mérite harmonique & rhythmique des vers de ballet & d'intermède, que Molière improvifait au théâtre; il faut dire, en outre, que ces vers font fouvent pleins d'efprit, de naïveté & de grâce. Nous avons eu foin de nous affurer que les pièces dont nous attribuons, *proprio motu*, la compofition à Molière, ne fe trouvent pas, avec d'autres attributions, dans le recueil de Bacilly (*Recueil des plus beaux vers qui ont efté mis en chant*. Paris, Ch. de Sercy & Robert Ballard, 1661-1668, 6 vol. en 3 tomes), qui contient un fi grand nombre d'airs de Lambert.

I

Une jeune & tendre beauté
A captivé ma liberté.
Contre fes doux regards je n'ai pu me défendre.
Mais, hélas! fi fes yeux favent déjà charmer,
Son cœur ignore encor ce que c'eft que d'aimer...
Heureux fi quelque jour le mien lui peut apprendre!

Elle enchante & ravit les ſens;
Le bruit de ſes appas naiſſans
En mille lieux divers commence à ſe répandre...
Mais, hélas! ſi ſes yeux ſavent déjà charmer,
Son cœur ignore encor ce que c'eſt que d'aimer...
Heureux ſi quelque jour le mien lui peut apprendre!

II

Je ſuis aimé de celle que j'adore!
C'eſt un ſecret charmant qui n'eſt ſû que de nous.
Nos plaiſirs ſont d'autant plus doux,
Que tout le monde les ignore
Et que nous trompons les jaloux.

Quand le reſpect me fait cacher ma flamme,
O témoins importuns de nos doux entretiens,
Ses yeux s'inſtruiſent dans les miens
De tous les ſecrets de mon âme,
Et me font connoître les ſiens.

III

Tout l'univers obéit à l'Amour :
Belle Philis, ſoumettez-lui votre âme;
Les autres dieux à ce dieu font la cour,
Et leur pouvoir eſt moindre que ſa flamme...

Des jeunes cœurs c'eſt le ſuprême bien.
Aimez! aimez! Tout le reſte n'eſt rien!

Sans cet amour, tant d'objets raviſſants,
Ces prés fleuris, bois, jardins & fontaines,
N'ont point d'appas qui ne ſoient languiſſants,
Et leur plaiſir eſt moins doux que ſes peines...
Des jeunes cœurs c'eſt le ſuprême bien.
Aimez! aimez! Tout le reſte n'eſt rien!

IV

Par mes regards, jugez de mon martyre :
On me défend, Cloris, de vous l'expliquer mieux.
Quelle pitié d'en avoir tant à dire,
Et de n'oſer vous parler que des yeux!

Je ſuis heureux, dans un ſi doux ſupplice,
Expirant ſous les traits dont vous bleſſez les dieux;
Mais permettez que mon cœur éclairciſſe,
Par un ſoupir, ce que diſent mes yeux!

V

J'ai beau changer de lieu, mon ſoin eſt inutile :
Je porte partout mon amour,

Et je n'en ſuis pas plus tranquille
Dans ce paiſible ſéjour!
Sentirai-je toujours cette cruelle flamme?
Quoi! ſerai-je agité d'un éternel ſouci,
Et le calme qui règne ici
Ne peut-il paſſer dans mon âme?

Je viens chercher la paix dans cette ſolitude;
Je veux l'attirer dans mon cœur,
Et vais bannir l'inquiétude
Qui s'oppoſe à mon bonheur.
Mais je reſſens toujours cette cruelle flamme,
Je me vois agité d'un éternel ſouci,
Et le calme qui règne ici
Ne ſauroit paſſer dans mon âme.

VI

J'aimerois mieux ſouffrir la mort,
Que de faire le moindre effort
Pour dégager mon cœur des chaînes de Silvie.
Toute ingrate qu'elle eſt, j'adore ſon pouvoir,
Et quand je ne ferois que l'aimer & la voir,
Je ſerois trop heureux le reſte de ma vie.

Quand je voudrois, pour me venger,
Porter mon cœur à la changer,

Au lieu de m'obéir il deviendroit rebelle;
Et, bien qu'il ait perdu tout eſpoir d'être aimé,
Il eſt à la ſervir ſi bien accoutumé,
Qu'il conſent d'expirer, plutôt qu'être infidèle.

VII

J'avois déjà paſſé près d'un jour ſans la voir,
Et ma raiſon flattoit mon cœur du vain eſpoir
Que je vivrois ainſi le reſte de ma vie.
Mais, ſur la fin du jour, j'ai rencontré Silvie,
Et, malgré mon dépit & malgré ſa rigueur,
Ses beaux yeux ont ſéduit ma raiſon & mon cœur.

Mon cœur trop mépriſé s'en plaignoi en tous lieux,
Et ma raiſon, d'un autre objet eſpérant mieux,
Me reprochoit le temps que je l'avois ſervie...
Mais, ſur la fin du jour, j'ai rencontré Silvie,
Et, malgré mon dépit & malgré ſa rigueur,
Ses beaux yeux ont ſéduit ma raiſon & mon cœur.

AIR

DE LAMBERT

Ces vers, signés M. M**, se trouvent à la page 449 du t. III du *Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant, avec le nom des autheurs, tant des airs que des paroles* (Paris, Ch. de Sercy, 1661, 3 vol. in-12 en 6 parties). Cette initiale prouve que Molière était un des poëtes à qui Lambert avait recours pour obtenir des vers. Le recueil auquel nous empruntons cette pièce renferme beaucoup d'autres airs de Lambert, mais les auteurs des paroles ne sont pas nommés.

PHILIS, vous vous plaignez que je vous importune,
Lorsque je vous fais voir une ardeur peu commune,
Par mes soupirs tendres & doux.
J'aurois plus de raison de me plaindre, inhumaine :
Si mon mal vous fait de la peine,
Hélas! il m'en fait plus qu'à vous.

AIRS INÉDITS

DE LAMBERT

Les trois pièces ſuivantes ſont tirées d'un recueil manuſcrit que poſſède la Bibliothèque de l'Arſenal : *Airs de M. Lambert, non imprimez*, in-4 oblong (Belles-lettres, n° 220 *bis*). Nous avons cru y reconnaître le cachet de Molière.

I

On connoît peu l'amour, quand on peut aſſurer
Qu'avec la jalouſie il ne ſauroit durer.
Loin de le ralentir, tout ce qu'elle conſeille
Ne ſert qu'à le rendre plus fort :
Un peu de jalouſie éveille
Un amour heureux qui s'endort.

II

Pour avoir tant souffert & jamais murmuré,
Vous croyez que mon cœur a tout ce qu'il désire ?
Mais, dites-moi, Philis, n'a-t-il pas soupiré ?
Et quand un cœur soupire,
Ne fait-on pas ce qu'il veut dire ?

Mes serments devant vous se sont tous déclarés,
Mes discrètes langueurs ne vous sont point secrètes :
Ah ! ne me dites plus que vous les ignorez !..
Cruelle que vous êtes,
Vous savez trop ce que vous faites !

III

Pourquoi faut-il, belle inhumaine,
Que vous soyez insensible à ma peine
Et que mon cœur soit soumis à vos lois ?
Un autre auroit regret de vous avoir servie ;
Mais, pour moi, quand j'aime une fois,
J'aime, j'aime toute ma vie.

Souffrir votre rigueur extrême
Et vous aimer, est me trahir moi-même :

C'eſt être foible, & je le reconnois.
Auſſi, de vous quitter, tout autre auroit envie...
Mais, pour moi, quand j'aime une fois,
J'aime, j'aime toute ma vie.

AIR
DE LULLY

Ces paroles, signées M. M., dans le *Nouveau Recueil des plus beaux vers mis en chant* (Paris, G. de Luyne, 1680, in-12, page 264), sont très-probablement de Molière, malgré leur faiblesse & leur insignifiance.

Le Printemps
Ramène la verdure,
Le Printemps
Ramène le beau temps;
Mais sa douceur, qui change la Nature,
Ne peut changer les peines que je sens.

Dans mon cœur,
J'aime toujours Climène,
Dans mon cœur
Elle règne en vainqueur;
Mais le Printemps ne peut changer ma peine,
Qu'il n'ait changé son extrême rigueur.

VERS

POUR LA COMÉDIE

DE L'ÉCOLE DES MARIS

(Acte 1er, ſcène première).

(1671 ?)

Il y a, dans la première ſcène du premier acte de cette comédie, repréſentée en 1661, une vive critique des modes extravagantes que les muguets avaient adoptées à cette époque, & en oppoſition une peinture très-nette de l'habillement que devait porter un homme raiſonnable. C'eſt Sganarelle qui ſe charge de nous faire connaître en partie double la mode de 1661. Dix ans plus tard, la mode avait changé, & les vers de Molière n'étaient plus même compréhenſibles; du reſte, ils manquaient d'à-propos & ne pouvaient plus être remarqués que comme curioſité hiſtorique. Voici, ſelon le *Mercure galant* de 1672,

quelle était la mode du jour : « Les hommes portent toujours leurs chapeaux ſi grands, que les vieillards (qui, de peur de paroiſtre ridicules, en avoient de grands, pendant qu'on en portoit de petits) paroiſſent préſentement ce qu'ils veulent éviter d'eſtre, parce qu'ils n'ont point voulu changer de mode, & que les grands chapeaux de ce temps-là ſont les petits d'aujourd'hui. » L'année ſuivante, le *Mercure galant* (page 308 du tome III) entre dans des détails très-compliqués ſur l'exagération de l'ampleur des chauſſes, « de manière, dit-il, que nos manches ont pris la place de nos rubans & que ce ſont elles qui taſtent les sauces. » Il ajoute : « Après avoir porté longtemps des rubans fort étroits, nous en avons pris de ſi larges, que nos garnitures reſſemblent moins à des rubans qu'à des pièces de brocart ou de taffetas. On s'eſt depuis aviſé de faire pendre, des deux coſtez, des rhingraves au-deſſous des poches & de mettre des rubans aux culottes, aux meſmes endroits, ce qui produit un très-vilain effet. Quant à nos ſouliers, il n'y a plus de mode, & chacun les porte indifféremment longs ou étroits de carrure, & l'on n'en fait plus guères de ronds. » Les perruques à cheveux longs, généralement noirs, étaient alors à leur apogée & tinrent bon juſqu'à la fin du règne de Louis XIV.

Molière avait donc jugé néceſſaire de remplacer les vers qui n'étaient plus en rapport avec

la mode de 1671, & voici la variante qu'il avait fait écrire ſur ſon manuſcrit de théâtre. C'eſt le ſieur de Trallage, qui recueillit plus tard cette variante dans les archives des Comédiens du roi.

Ne voudriez-vous point, dis-je, ſur ces matières,
De vos jeunes muguets m'inſpirer les manières,
M'obliger à porter de ces larges chapeaux
Qui ſemblent accabler leurs débiles cerveaux,
Et de ces longs cheveux, de qui la vaſte enflure
Des viſages humains offuſque la figure;
D'un ruban à ſix nœuds me gourmer le menton,
Et ſans néceſſité me parer d'un bâton;
Endoſſer un ſurtout par deſſus une veſte
Aux amadis brodés, pour paroître plus leſte,
La manche faite en botte, &, pour plus de tracas,
Large aſſez pour former trente plis par en bas;
Des gands à franges d'or, d'un volume effroyable,
Et dont la peſanteur feroit donner au diable;
De ces ſouliers mignons à haut talon de bois,
Pour paroître plus grand de ſept ou huit bons doigts:
Je vous plairois ſans doute, équipé de la ſorte...

. . . . . .

Je veux un bon caſtor, qui, toujours à ma mode,
Pour ma tête en tout temps ſoit un abri commode,
Un bon pourpoint bien long & fermé comme il faut,
Qui, pour bien digérer, tienne l'eſtomac chaud;
Un rabat bien tiré, des manchettes bien blanches,
Car, comme vous ſavez, j'en prends tous les dimanches

Un manteau qui ne ſoit ni trop court ni trop long,
Et non comme j'en vois qui vont preſqu'au talon;
Un haut de chauſſes fait juſtement pour ma cuiſſe:
Des ſouliers où mes pieds ne ſoient point au ſupplice,
Ainſi qu'en ont uſé ſagement nos ayeux...

LA PEINTURE

DU PAYS D'ADIOUSSIAS

Ce petit poëme ſatirique contre le caractère & les mœurs des habitants du comtat Venaiſſin, a été imprimé par les ſoins du marquis de Fortia, qui l'attribuait au comte de Modène, dans le *Supplément aux diverſes éditions des œuvres de Molière, ou Lettres ſur la femme de Molière, & Poéſies du comte de Modène, ſon beau-père* (Paris, A. Dupont, 1825, in-8, page 91). Nous ne prétendons pas que toutes les poéſies du comte de Modène doivent être attribuées à Molière, mais il eſt probable qu'elles ont été ordinairement revues & corrigées par lui, quoiqu'il ait laiſſé au comte de Modène l'honneur de les ſigner. Dans ce poëme, par exemple, nous retrouvons beaucoup de traits qui lui appartiennent & qui portent ſon cachet. Au reste, Pithon-Curt, dans ſon *Hiſtoire de la Nob'eſſe du comtat Venaiſſin* (Paris, 1743-50, 4 vol. in-4), dit formellement que le comte de

Modène avait compoſé, entre autres poéſies, un ouvrage burleſque ſur les mœurs de ſes compatriotes, écrit en vers provençaux & imprimé à Paris. Cette indication, peut-être erronée, nous permet de croire cependant que l'original du poëme était bien en vers provençaux, & que Molière a pu avoir part à la traduction en ſtrophes & en vers français, tournés avec facilité & ſouvent avec élégance. Molière avait joué la comédie à Avignon, avec ſa troupe nomade, dans le cours de ſes pérégrinations dramatiques; il eut peut-être à ſe plaindre des Avignonais, & il ſe vengea d'eux dans ce poëme, qui remonterait alors à l'époque où il parcourait le midi de la France en comédien ambulant, de 1647 à 1658. Quant à l'original en vers provençaux, nous ignorons s'il a jamais exiſté. En attendant, on nous permettra de rendre à Molière & au comte de Modène la paternité collective de la pièce françaiſe, qui peut paſſer pour le coup d'eſſai d'un poëte ſatirique & comique.

Tu penſes, cher Damis, que j'ai dit des menſonges,
Lorſque je t'ai parlé du pays d'Adiouſſias;
Et parce qu'il n'eſt pas dans ton grand Athelas,
Tu le crois au climat des ſonges;
Mais, pour convaincre ton erreur,
Je veux, par un digne labeur,

T'en faire une digne peinture,
Et te montrer que l'univers
N'en contient point, où la Nature
Faſſe voir tant de biens & tant de maux divers.

Encore que ſon nom ſoit rude à ton oreille,
Son climat à nos yeux eſt agréable & doux :
L'hyver n'y paroît dur, que ſur le mont Ventoux :
Il dort, quand Borée y ſommeille.
En effet, la rigueur des vents
Y fait ſeule les mauvais temps ;
Leur ſouffle eſt l'artiſan des glaces ;
Et les vapeurs que le ſoleil
Élève partout ſous ſes traces,
Ont peine à nous cacher ſon flambeau ſans pareil.

Cérès, Bacchus, Pomone, en ſuivant leur carrière,
Nous y font tour à tour des libéralités,
Qui de nos villageois & des gens de cités
Rendent l'âme contente & fière.
Mais, entre ces dons annuels,
Dont, par des ſoins continuels,
Ils répondent à nos careſſes,
Les prodigalités du ciel
Nous font encore cent largeſſes
De ſoie & de ſafran, d'huile douce & de miel.

Que tu ſerois ſurpris d'y voir avec grand'joie
Ces vers, fameux agents du luxe des humains,
Ces ſubtils artiſans qui, ſans pieds & ſans mains,
Firent le premier fil de ſoie !

Damon, que tu ſerois ravi
De les voir agir à l'envi
Dans leurs nobles manufactures,
Et d'obſerver ces animaux,
Quand ils filent leurs ſépultures
Où nous voyons finir leur peine & leurs travaux.

On y vit ſous les loix d'un prince pacifique,
Dont le joug eſt léger & le règne clément;
Le repos & la paix ſont dans leur élément,
La guerre eſt un art ſans pratique.
On n'y voit point d'oppreſſions,
D'excès, ni d'impoſitions;
Et ſi Mars y fait des querelles,
On voit, par la grâce du Sort,
Qu'il en eſt fort peu de mortelles,
Et qu'un grand bruit finit par un heureux accord.

La Juſtice pourtant n'entend pas raillerie,
Et, comme pour le droit elle a de l'équité,
On voit qu'elle châtie avec ſévérité
L'inſolence & la fourberie.
Amour même, quoique mutin,
N'y trouble guères le deſtin
De ceux dont il régit les âmes;
On voit peu de cœurs endurcis;
L'or pénètre mieux que les flammes,
Et cent louis font mieux que dix mille Tircis.

Si l'on eſt éloigné de la cour éclatante,
Où la Fortune élève un favori ſi haut.

On est aussi bien loin de ce périlleux saut,
Dont le menace l'inconstante.
Si l'on n'a point ici de part
Aux faveurs que fait le Hasard,
On n'en a point à sa disgrâce;
Chacun y vit presque pour rien,
Et tant soit peu que l'on amasse,
On est, avec le temps, riche de peu de bien.

Mais ô cruel malheur! ce pays agréable
Où règnent le repos & la félicité,
Est d'un nombre infini de démons habité,
Par un sort triste & déplorable.
On y trouve certainement
Des gens d'honneur, de jugement,
Et qui possèdent du mérite;
Mais le nombre en est rare aussi,
Et ce n'est pas de cette élite
Que ma Muse va faire un vivant racourci.

On nous dit qu'autrefois les Sarrasins d'Espagne
Vinrent dans l'Aquitaine & jusqu'en ce pays,
Où, malgré tout l'effort des peuples ébahis,
Ils firent plus d'une campagne.
Si, par malheur, ces Grenadins,
En saccageant nos contadins,
Avoient baisé les contadines,
Qui de nous oseroit jurer,
Que de ces amours sarrasines
Ne vinrent point les gens que je vais figurer?

Comme je n'étois point dans le pays encore,
Je ne t'en dirai rien, sinon que les humeurs
De la plupart du peuple, aussi bien que ses mœurs,
Tiennent du Marran & du More:
Il est avare, ingrat & vain,
Et n'est civil que pour le gain,
Qui seul fait sa joie & sa peine;
Son orgueil paroît sans égal;
Il est implacable en sa haine,
Qui le métamorphose & le rend libéral.

Le paysan n'est simple & doux qu'en apparence;
Son langage est piquant, quoiqu'il soit sans façon,
Et le gueux y demande un pain, du même ton
Qu'un seigneur exige une cense.
Le mercenaire journalier
Est morgueur, insolent & fier,
Surtout dans la fertile année:
Et celui qui n'a pas de pain
Pour cuire une seule fournée,
S'estime autant que ceux dont le grenier est plein.

Le commode croquant s'y fait appeler *sire;*
L'aisé bourgeois, *noble homme*, & le mercier, *monsieur;*
L'acquéreur d'une grange, *haut & puissant seigneur;*
Le petit aspire au *messire;*
Le notaire orne ses cahiers
De *chevaliers* & d'*écuyers*,
Dont la roture ourdit la trame,

Et la vieilleſſe & le ſurnom
Donnent le titre de *madame*,
Tout de même que fait un château de renom.

Le luxe eſt exceſſif, ſurtout parmi les femmes,
Qui ne gardent ni rang, ni meſure, ni loix;
Celles de maître Jacque & de ſire Anguebois
Sont auſſi leſtes que les dames.
Quoi qu'il coûte, il faut en avoir :
Souvent, aux dépens du devoir,
La pompe y fait un petit Louvre.
Mais, ô perfide vanité!
Ce qui les couvre les découvre,
Quand l'éclat fait qu'on veut ſavoir la qualité.

Il n'eſt point de pays, où l'envie & la haine
Faſſent de plus ſecrets & plus étranges coups :
La plupart de ces gens ſeroient pis que les loups,
S'ils n'appréhendoient d'être en peine.
Les noms de frère, de couſin,
Et de compère ou de voiſin,
Sont chez pluſieurs des noms de guerre;
On y voit peu de liaiſons,
Et ſouvent un pouce de terre
Diviſe les eſprits & trouble les maiſons.

Quel plaiſir de les voir trémouſſer, quand on nomme
Les conſuls d'une ville ou d'un bourg important!
Sylla ni Marius ne briguèrent pas tant,
Pour faire autrefois ceux de Rome;

Quoique l'emploi ſoit auſſi vain
Qu'il fut grand au pays Romain,
On ſe recherche, on ſe frétille :
Qui, pour enfler ſa vanité;
Qui, pour honorer ſa famille ;
Qui, pour goûter le pain de la communauté.

Ce peuple eſt tellement plein de ſollicitude,
Qu'il ſemble être ennemi de ſon propre repos;
La concorde le trouble : il cherche, à tout propos,
Des matières d'inquiétude;
Dans les hameaux les plus petits,
On voit trois ou quatre partis,
Qui vivent en anthropophages
Et font confiſter leur bonheur
A détruire, par leurs ouvrages,
Du partiſan contraire & la vie & l'honneur.

On voit naître de là des procès innombrables,
Fondés ſur un regard, ſur un mot, ſur un rien;
Mais ils ne laiſſent pas de conſommer le bien
De ces plaideurs infatigables.
Si le croquant n'a qu'un ducat,
Il le porte à ſon avocat,
Afin de pourſuivre ſa plainte;
Et, quoiqu'il ſe trouve ſans pain,
Le miſérable a plus de crainte
De perdre ſon procès, que de mourir de faim.

S'il engage ou s'il vend ſa terre & ſon vignoble,
Pour pouvoir ſoutenir ſes mauvaiſes raiſons,
Le grand Juſtinien y fait plus de maiſons,
Qu'il n'en fit à Conſtantinople.
On voit que dans peu les docteurs
S'y font hauts & puiſſants ſeigneurs,
Et que leur ſouche Bartolique
A des rameaux plus floriſſants,
Que la tige la plus antique
N'en peut avoir pouſſé dans deux ou trois cents ans.

Ce qui ne coûte rien ſe donne en abondance :
Un bonjour, un bon œil, un ample compliment.
Mais, ſi l'on a beſoin d'un écu ſeulement,
Il faut une bonne aſſurance.
Si l'on vous y fait un feſtin,
L'hôte en écrit, dès le matin,
La cauſe dans ſon répertoire,
Afin que la Poſtérité
L'abſolve, au temple de Mémoire,
Du crime qu'il a fait contre la chicheté.

L'étranger, abordant ou l'égliſe ou la place,
Apprend, par le récit du premier inconnu,
Des gens de la cité le nom, le revenu,
L'honneur, la conduite & la race.
On y découpe en Sarraſin
Et la voiſine & le voiſin :

La médiſance y tient boutique :
Chacun s'y trouve critiqué;
Mais ſouvent leur froide critique
Fait qu'on rit du moqueur plutôt que du moqué.

Si l'on ne voit perſonne, on paſſe pour ſauvage;
Si l'on voit peu de gens, le reſte en penſe mal;
Et ſi l'on voit chacun, le trouble eſt ſans égal:
Il faut voir dix ſous pour un ſage;
Il faut écouter tout venant,
Le faux ami, l'impertinent,
Dont les diſcours n'ont point de pauſes.
Ils ſont envieux & malins;
Ils nous parlent des belles choſes,
Comme on fait des couleurs parmi les Quinze-Vingts.

On eſt, dans ce pays, fort friand d'héritages;
On fait bouillir le pot juſque ſur le cercueil
De celui qui peut-être y portera le deuil
De ces prétendants de partages.
On y fait les maux & les ans
Des vieux amis, des vieux parents,
Dont le trépas peut être utile;
Et, quoique tel ne leur ſoit rien,
Ils penſent qu'il ſera facile,
Par des ſoins aſſidus, d'avoir un jour ſon bien.

A peine y trouve-t-on un ami véritable;
Les lâches & les fins y ſont en quantité,
Surtout, pendant qu'on eſt dans la félicité,

Où l'on tient une bonne table.
Mais, quand le beau temps eſt paſſé,
Et que le pot eſt renverſé,
Ou que la table eſt réformée,
On ne les a plus ſur les bras :
Leur feu court après la fumée,
Et tous ces faux amis vous diſent : *Adiouſſias.*

SONNET

SUR LA MORT DU CHRIST

Après ce que nous avons dit du comte de Modène, qui, pour écrire en vers ou en prose, avait recours aux conseils, sinon à la collaboration de son ami Molière, on comprendra que nous n'ayons pas le cœur de lui laisser en toute propriété un des plus beaux sonnets de la langue française. Ce sonnet célèbre lui est attribué par Mme Dunoyer (*Lettres historiques & galantes*. Cologne, 1723, in-12, tome III, page 259). Nous en trouvons, dans les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, une copie du temps, où l'on cherchera peut-être à reconnaître l'écriture de Molière.

Quand le Sauveur souffroit pour tout le genre humain.
La Mort, en l'abordant au fort de son supplice,
Parut tout interdite, & retira sa main,
N'osant pas sur son maître exercer son office.

Mais, Jéſus, abaiſſant ſa tête ſur ſon ſein,
Fit ſigne à l'implacable & ſourde exécutrice,
De n'avoir point d'égards au droit du ſouverain,
Et d'achever ſans peur ce ſanglant ſacrifice.

La barbare obéit, & ce coup ſans pareil
Fit trembler la Nature & pâlir le ſoleil,
Comme ſi de ſa fin le monde eût été proche :

Tout pâlit, tout s'émut, ſur la terre & dans l'air,
Excepté le Pécheur, qui prit un cœur de roche,
Quand les rochers ſembloient en avoir un de chair.

TABLE

Pages.

A Jules Janin v
Ode (1645 ?)..... 1
Élégie pour une coquette (1646)..... 4
L'Incrédule. Élégie (1646 ?)..... 10
Élégie (1646 ?)..... 15
Doutes amoureux heureusement finis. Stances (1651 ?) 20
L'Innocent amoureux. Stances (1651 ?)..... 23
Sonnet (1651 ?)..... 26
Le Converti. Sonnet (1651 ?)..... 27
La Coquette. Stances (1654 ?)..... 29
Chanson (1656 ?)..... 32
Épître à Pierre Mignard, peintre (1658 ?)..... 33
Stances (1659 ?)..... 40
Air de ballet de M. de Beauchamp (1660 ?)..... 43
Adieu d'un amant à sa dame (1660 ?)..... 45
Stances galantes (1660 ?)..... 49
Épigramme contre l'auteur de la Pompe funèbre de Scarron (1660)..... 51
A Monsieur, frère unique du roi (1661 ?)..... 53

Pages.
La Confidente devenue maîtreſſe (1661)..... 55
L'Admirateur indifférent. Stances (1662 ?)..... 61
A une belle comédienne (1664 ?)..... 63
Au roi, ſur la mort de Madame. Sonnet (1664)... 65
Chanſon..... 67
Couplets..... 71
Madrigal..... 73
Air de Batiſte..... 74
Madrigal..... 75
Vers irréguliers..... 81
Madrigal..... 83
Stances irrégulières sur les Conquêtes du roi en 1667 85
Gavotte (1667 ?)..... 89
Entrée de ballet (1667 ?)..... 91
Entrée de ballet de M. Batiſte..... 92
Air de ballet de M. Batiſte..... 94
Gavotte de M. Batiſte (1667)..... 96
Menuet de M. Batiſte, du ballet de la *Naiſſance de Vénus*..... 98
Gavotte de M. Batiſte..... 100
Gavotte de M. Batiſte..... 102
Gavotte (1667 ?)..... 104
Invocation pour recommander au roi le comte de Modène *(c'eſt lui-même qui parle)* (1667)..... 107
Air de ballet (1668)..... 110
Air de ballet de M. Batiſte..... 112
Rondeau de M. Batiſte..... 113
Gavotte..... 115
Air de ballet de M. de Beauchamps..... 117

Pages.
Air de M. de La Barre..... 119
Airs de Lambert..... 120
Air de Lambert..... 126
Airs inédits de Lambert..... 127
Air de Lully..... 130
Vers pour la comédie de l'*École des Maris* (1671 ?) 131
La peinture du pays d'Adiouſſias..... 135
Sonnet ſur la mort du Chriſt..... 146

Achevé d'imprimer

LE VINGT NOVEMBRE MIL HUIT CENT SOIXANTE-HUIT

PAR L. TOINON & Ce

POUR A. LEMERRE, ÉDITEUR

A PARIS

BIBLIOTHÈQUE D'UN CURIEUX

Volumes in-12 ceu imprimés sur papier de Hollande.
Chaque volume : 5 fr.

Les Contes de Pogge, traduits par M. Restelhuber. 1 vol.

Ferry Julvot. *Les Élégies de la belle fille lamentant sa virginité perdue*, avec introduction et notes par E. Courbet. 1 vol.

Poésies diverses attribuées à Molière ou pouvant lui être attribuées, recueillies et publiées par le Bibliophile Jacob.

EN PRÉPARATION

Les Comptes du monde adventureux.

Les Serées de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt.

Le Moyen de parvenir, par Beroalde de Verville.

Les Dialogues de Tahureau.

Les Matinées de Cholières.

Contes & joyeux devis, par Bonaventure des Périers.

Le Cymbalum mundi, par Bonaventure des Périers.

Imprimerie L. Toinon et Cie à Saint-Germain.

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

10 Sep'58LW

REC'D LD
SEP 3 1958

LD 21A-50m-8,'57
(C8481s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

YC132224